

Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 16 décembre 2026

Délibération
n°223 -2025
Point 4.13.3

Point 4.13.3 de l'ordre du jour

Dossier d'accréditation de la mention de master Métiers de l'éducation et de l'enseignement – Inspe

Point 4.13.3

EXPOSE DES MOTIFS :

Au cours des 12 derniers mois, pour à la fois améliorer la lisibilité de l'offre de formation et optimiser les ressources pédagogiques, un travail de restructuration de l'offre de formation de la mention Sciences de l'éducation et de la formation (SEF) a été conduit. Parallèlement, la réforme de la formation des enseignants et personnels d'éducation conduit à la création de la mention M2E-CPE, qui vient remplacer la mention MEEF-EE, destinée à être supprimée. Le cadrage de la mention M2E-CPE ne permet plus l'inscription des parcours Encadrement des missions éducatives et sociales (EMES) et Éducation à l'inclusion et à la participation sociale (EIPS) dans cette mention, comme c'était auparavant le cas dans la mention MEEF-EE.

Les modifications déposées portent notamment sur :

1. un effort de mutualisation des enseignements à l'échelle de la mention afin d'éviter les redondances ou cours en doublons et de permettre en contrepartie la proposition de nouveaux enseignements tout en maîtrisant le coût global de l'offre de formation,
2. le rattachement des parcours EMES et EIPS à la mention SEF,
et
3. l'articulation avec la mise en place de la 1ère année du master Médiation et communication scientifique (MCS).

Il est prévu que ces modifications soient effectives dès la rentrée 2026. Un travail de refonte des maquettes à mi-quinquennal a donc été mené en vue de faire évoluer les maquettes des parcours de masters SEF. Il s'appuie sur les propositions élaborées au cours de l'année 2024-2025 par un groupe de travail associant la direction de la composante et l'ensemble des équipes pédagogiques (responsables de diplômes, de parcours, d'UE, enseignants, etc.) intervenant dans les mentions de masters. Une note d'intention très précise est jointe : elle clarifie le contexte, les spécificités de chaque parcours, acte le rattachement des parcours EMES et EIPS à la mention et détaillle les modifications d'architecture des maquettes opérées.

Pour accompagner cette mise en œuvre, une co-responsabilité de la mention SEF, par les deux responsables de mention (SEF et EE) actuels est adoptée pour la période allant jusqu'au déploiement de la nouvelle accréditation de l'offre de formation.

Le parcours de master Médiation et communication scientifique est rattaché à la mention Information-communication, cohabilité par l'Université de Haute-Alsace et l'Université de Strasbourg. Le parcours n'est actuellement proposé qu'à partir du M2. La création d'un M1 dédié à la médiation et communication scientifique à l'Université de Strasbourg permettrait d'améliorer l'attractivité de ce parcours et, surtout, de rendre les diplômés plus compétitifs sur le marché du travail. Le M1 et le M2 resteront rattachés à la mention Information-communication. Comme cela apparaît dans les maquettes proposées, cette création s'appuiera sur des mutualisations importantes de cours avec d'autres masters de l'Unistra (> 50%) ce qui permettra d'optimiser les coûts liés à cette nouvelle offre de formation.

Cette période sera également l'occasion de poursuivre le travail engagé de rénovation de l'offre de formation Master SEF. L'architecture de formation de la mention, qui compte désormais 6 parcours (ATEST, CFTN, IFC, SYNVA ainsi que EMES et EIPS) nécessite d'être repensée pour encore améliorer la lisibilité et l'efficience des mutualisations. Une nouvelle structuration (à partir de la rentrée 2028) reposera sur des enseignements (matières) pensés comme autant de « briques » à disposition de l'élaboration des parcours. Il s'agira de permettre à chaque parcours d'élaborer les UE qui le composeront, par la réunion de plusieurs matières sélectionnées sur la base des objectifs et enjeux de formation du parcours. Un tel système favorisera les mutualisations, à géométrie variable, entre deux ou plusieurs parcours.

Le 25 novembre 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 37 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le dossier d'accréditation de la mention de master Métiers de l'éducation et de l'enseignement – Inspe.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Note d'intention 31 octobre 2025

Directeurs des INSPÉ de la région académique grand EST

La réforme de la formation des professeurs va conduire à la mise en place de master M2E à la rentrée 2026. Ces masters accueilleront les lauréats des concours recrutés à bac + 3. En 2^{ème} année de ce M2E, les lauréats des concours seront fonctionnaires stagiaires et seront en responsabilité devant élèves. Aussi, la mise en place des M2E sera logiquement concomitante à une réflexion sur la distribution nationale des lieux d'affectation des stagiaires. Cette cartographie des affectations aura des conséquences fortes sur la possibilité d'ouvrir ou non des masters M2E dans les différentes académies. La cartographie des formations est en élaboration, et les arbitrages seront rendus par le ministère après analyse des propositions faites par les INSPÉ dans leur dossier de demande d'accréditation.

Les 3 directions des INSPÉ de la région académique Grand Est souhaitent se coordonner pour pouvoir proposer à l'échelle de la région académique une offre cohérente qui devrait en ce sens faciliter les arbitrages nationaux.

Par une analyse du nombre de postes au concours, du nombre d'INSPÉs potentiellement porteurs de formation à l'échelle nationale (à la date de ce jour), des flux d'étudiants de Licences et de Master MEEF actuels, du nombre de stagiaires affectés dans ces 3 académies, de la capacité d'encadrement, ainsi qu'au regard des compétences professionnelles, des dynamiques de recherche, des expertises ou axes stratégiques forts portés par chacun des Instituts, les 3 directeurs des INSPÉ de la région Grand- grand Est envisagent de proposer les ouvertures suivantes des parcours pour la rentrée 2026, et [sous réserve des arbitrages à venir](#). Ces ouvertures pourront être révisées au regard des flux réels d'étudiants et à la fin du concours au « niveau Master ».

▪ Disciplines aux seuils contraints par le ratio postes/affectations en académie

Pour la filière « documentation » : les 3 INSPÉ proposent d'accueillir des stagiaires dans chaque académie avec un important travail de mutualisation en ce qui concerne les contenus des enseignements :

- Sur une partie du bloc de compétence 1, l'INSPÉ de l'Académie de Lorraine sera le pôle de compétence de référence.
Ces mutualisations pourront se faire sous forme de travail comodal.
- Sur les enseignements des blocs de compétences- formation 2 ,3 et 4, ils seront très fortement mutualisés au sein de chaque INSPÉ avec d'autres parcours ouverts

Quelle que soit la politique d'accueil des non-lauréats des concours dans chaque académie, le parcours documentation n'accueillera pas de non-lauréats.

Pour les PLP et la voie professionnelle : l'INSPÉ de Lorraine propose d'accueillir des stagiaires dans les disciplines professionnelles suivantes : *STMS et BSE regroupés en un parcours SBSSA, *Sciences industrielles de l'ingénieur (options GENIE MECANIQUE, GENIE ELECTRIQUE, GENIE INFORMATIQUE, *Génie industriel option bois, *Eco gestion, option marketing vente, et d'en

assurer la formation avec un tronc disciplinaire partagé avec des mêmes disciplines/options du CAPET.

L'INSPé de Lorraine propose d'accueillir les PLP LGH, Lettres-Langues, et MPC. Le M2E comprendra une partie, respectivement mutualisée, avec les parcours HG, Langues, PC, et un tronc commun PLP. Une exception à cette règle est faite pour l'économie et la gestion à Reims qui est mutualisé avec le Capes.

Pour les autres disciplines aux seuils contraints par le ratio postes/affectations la proposition est faite d'ouvrir un M2E sur un des 3 INSPé :

- Pour la philosophie, l'INSPé de l'Académie de Strasbourg porterait le M2E,
- Pour NSI, l'INSPé de Lorraine porterait le M2E
- Pour Italien, l'INSPé de Lorraine porterait le M2E

Précision d'importance. Le portage du M2E par un Institut, pour la région académique Grand Est, implique que les lauréats soient affectés dans l'Académie de l'INSPé porteur de ce M2E.

Par ailleurs, concernant les affectations : quand un « *parcours métier de l'enseignement* » en licence disciplinaire existe dans une université de la région académique mais que le M2E est porté par une autre académie de la même région académique, permettre une affectation prioritaire dans cette région académique apparaît comme une piste de résolution au bénéfice des lauréats.

	POSTES/NB INSPE NAT.	NB INSPE	NB D'INSPE GD EST	POSTES	LORRAINE	REIMS	STRASBOURG
ALLEMAND	10	10	2	101	Ouverture		Ouverture
ANGLAIS	31	25	3	770	Ouverture	Ouverture	Ouverture
ARTS PLASTIQUES	11	9	2	100	Ouverture		Ouverture
DOCUMENTATION	8	16	3	127	Ouverture	Ouverture mut	Ouverture
EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL	9	11	2	95	Ouverture		Ouverture
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	28	24	3	670	Ouverture	Ouverture	Ouverture
ESPAGNOL	11	24	2	273	Ouverture	Ouverture	
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	25	26	3	645	Ouverture	Ouverture	Ouverture
LETTRES CLASSIQUES	6	10	3	60	Ouverture	Ouverture	Ouverture
LETTRES MODERNES	25	27	3	669	Ouverture	Ouverture	Ouverture
MATHEMATIQUES	38	26	3	990	Ouverture	Ouverture	Ouverture
NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	8	7	1	55	Ouverture		
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	16	26	3	415	Ouverture	Ouverture	Ouverture
PHILOSOPHIE	16	9	1	145			Ouverture
PHYSIQUE CHIMIE	16	24	3	376	Ouverture	Ouverture	Ouverture
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	14	23	3	320	Ouverture	Ouverture	Ouverture
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	8	15	2	115		Ouverture	Ouverture
ITALIEN	3	6	1	18	Ouverture		

	POSTES/NB INSPE NATIONAL	NB INSPE	NB D'INSPE GD EST	POSTES	LORRAINE	REIMS	STRASBOURG
--	--------------------------------	----------	-------------------------	--------	----------	-------	------------

VOIE TECHNO.		0	0				
BIOTECHNOLOGIES		6	1	Ouverture			
ECONOMIE ET GESTION		13	3	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture
SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGENIEUR		8	0	Ouverture			
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES		5	1	Ouverture			
 PLP		0	0				
BIOTECHNOLOGIES		6	1	Ouverture			
ECONOMIE ET GESTION		10	2	Ouverture	Ouverture		
GENIE (INDUSTRIEL) CF OPTIONS SII + GENIE BOIS		7	1	Ouverture			
LANGUES VIVANTES-LETTRES		4	0	Ouverture			
LETTRES-HISTOIRE ET GEOGRAPHIE		7	1	Ouverture			
MATHEMATIQUES-PHYSIQUE CHIMIE		3	1	Ouverture			
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES		5	1	Ouverture			

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPÉ de l'académie de Strasbourg

1. Université intégrant la composante INSPE : Université de Strasbourg

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Professeure Frédérique Berrod

presidence@unistra.fr

+33 (0)3 68 85 70 83

2. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Eléments à transmettre :

- pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1
- pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPE	Gauer François	gauer@unistra.fr	06 80 03 43 94
Président(e) du Conseil de l'institut	Delarue Olivier	olivier.delarue@ac-strasbourg.fr	06 26 46 23 72
Président(e) du COSP de l'institut	Mohnike Thomas	tmohnike@unistra.fr	03 68 85 65 72
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	Tisserand Éric	eric.tisserand@unistra.fr	06 89 95 53 59
Référent pour la mention « 2 nd degré » (Université et composante)	Tisserand Éric	eric.tisserand@unistra.fr	06 89 95 53 59
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	Tisserand Éric	eric.tisserand@unistra.fr	06 89 95 53 59

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE (1 page)

L'enseignement requiert à la fois une maîtrise des savoirs fondamentaux et des gestes et attitudes professionnels pour accompagner l'élève dans ses apprentissages. La réforme de la formation initiale des professeurs, en permettant un recrutement d'élèves fonctionnaires en M1, procède de cette exigence et met en synergie l'acquisition de la maîtrise des disciplines enseignées et des pratiques professionnelles dans un processus conjoint de diplomation/titularisation qui est le cœur des masters M2E.

Ce nouveau paradigme modifie également en profondeur le processus de recrutement pour les candidats. En effet, en proposant un concours accessible dès la L3, les candidats pourront tenter les concours à 3 niveaux de leur formation universitaire (L3, M1 ou M2) et non plus seulement après l'obtention de leur master. Ce contexte va augmenter significativement le nombre annuel de candidats, mais mettra également ces 3 niveaux en compétition. Chaque année, aux 2 niveaux d'année en master, il y aura donc des lauréats qui pourront d'emblée se projeter dans une formation professionnelle intégrale et des non lauréats qui devront être davantage accompagnés dans l'acquisition des savoirs fondamentaux pour répondre aux exigences du cadrage des concours. C'est fort de ce contexte que l'INSPÉ de l'Académie de Strasbourg a élaboré ce dossier d'accréditation dans le cadre d'une étroite collaboration avec les composantes partenaires au sein de l'Université de Strasbourg et avec le rectorat de l'Académie de Strasbourg.

Pour répondre aux enjeux multiples rappelés dans les paragraphes ci-dessus, le projet pourra compter sur l'implication ambitieuse des équipes pédagogiques de toutes les composantes concernées, ainsi que sur la volonté des établissements et le soutien total du rectorat pour inscrire pleinement les masters M2E dans la trajectoire souhaitée par le ministère d'une implication croissante de collègues affectés dans le 1^{er} et le 2nd degrés. Ces éléments constituent les bases de la convention liant les partenaires (en annexe). Pour démontrer la vitalité de ces équipes pluri catégorielles, si les mentions seront portées par des enseignants-chercheurs, chacun des parcours sera animé par un binôme constitué le plus souvent d'un collègue enseignant en temps partagé (référent INSPÉ) et d'un enseignant ou enseignant-chercheur.

Les masters M2E accueilleront des lauréats et des non-lauréats dont les attentes et les besoins seront différents. Dans le strict respect du cadrage national et des volumes horaires attendus, des mutualisations de matières ou d'unités d'enseignement avec des parcours proposés par les composantes autres que l'INSPÉ permettront d'adapter les contenus des parcours aux exigences des différents statuts des étudiants inscrits. En particulier, la construction de l'offre de formation veillera à garantir des collaborations fluides entre les masters M2E et des parcours de master orientés, en fonction des disciplines, soit sur la recherche soit sur la préparation à l'agrégation. Le maître mot de ce travail collaboratif est que la formation proposée puisse permettre aux étudiants de tirer profit de toutes les compétences disponibles pour les accompagner dans la réalisation de leur projet académique et professionnel tout en répondant aux attentes de l'éducation nationale.

Comme annoncé, la mise en place des M2E sera logiquement concomitante à une réflexion sur la distribution nationale des lieux d'affectation des stagiaires. Les 3 INSPÉ de la région académique Grand Est ont pris l'initiative de se coordonner pour pouvoir proposer à l'échelle de la grande région académique une offre cohérente qui, en particulier pour les disciplines à faibles effectifs, propose de n'ouvrir un M2E que dans l'un des 3 INSPÉ. Les parcours demandés dans ce dossier tiennent donc compte de ce travail de coordination régionale.

Le dernier élément stratégique que ce dossier souhaite mettre en avant touche aux pratiques pédagogiques : l'ensemble des parcours M2E s'inscrivent dans une trajectoire vertueuse et dynamique en matière de pédagogie. Il y a à la fois une exigence de cohérence entre cette ambition et les attendus professionnels des masters M2E mais également la volonté de stimuler la démarche réflexive des futurs titulaires de l'éducation nationale pour les inscrire dès leur formation initiale dans une trajectoire de démarche qualité et d'amélioration continue. Nous veillerons à évaluer la mise en œuvre de ces M2E à travers plusieurs enquêtes internes, des évaluations des enseignements et des réunions régulières des conseils de perfectionnement.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles »	Sites(s)
<i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i>	
<i>Voie générale (Lauréat concours)</i>	Colmar et Strasbourg
<i>Parcours non lauréats : OUI</i>	
<i>Capacité d'accueil maximale : 240</i>	
<i>Voie régionale français/allemand (Lauréat concours)</i>	Colmar
<i>Parcours non lauréats : OUI</i>	
<i>Capacité d'accueil maximale : 60</i>	
<i>Enseignement primaire en Allemagne/France</i>	Colmar
<i>Uniquement parcours non lauréat.</i>	
<i>Capacité d'accueil maximale : 20</i>	

Adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

Dans chaque UE du semestre 1 de la maquette, une matière de remise à niveau permettra d'aborder de manière très synthétique des notions travaillées en licence LPE et constituant des prérequis importants pour aborder les enseignements de Master. Les étudiants issus de la LPE seront dispensés de ces enseignements qui seront assurés en début d'année. En complément, des ressources seront spécifiquement proposées aux étudiants non lauréats de LPE.

Par ailleurs, une réflexion est en cours quant à la constitution des groupes de Master : groupes constitués uniquement d'étudiants issus de LPE et groupes intégrant les autres étudiants ou groupes mixant les publics ? Ceci sera arbitré par les équipes pédagogiques lors de l'élaboration de la maquette.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site

Nom des sites concernés : Colmar et Strasbourg

Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère.

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	15	55	30	70	0	30
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	35	25	40	60	0	40
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	30	30	40	60	0	40
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	20	10	70	30	0	70

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.

Place des stages

12 semaines

**Observation et
Pratique accompagnée**

M1 S1

Massé Filé X Mixte

- Nombre de semaines stage massé : 3
- Nombre de semaines stage filé : 2

M1 S2

Massé Filé X Mixte

- Nombre de semaines stage massé : 3 à 4
- Nombre de semaines stage filé : 4 à 3

**18 semaines en responsabilité
(ou mi-temps filé)**

M2 S1+S2

X Mi-temps Filé

Autres (préciser)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.

Dans le cadre d'un dispositif d'évaluation intégrale par compétence mis en place pour les M2E, chaque étudiant sera encadré tout au long des deux années par un tuteur INSPÉ en charge de l'accompagner dans le développement de ses compétences. Il assurera le suivi du stagiaire dans le cadre de l'évaluation par compétence, la validation des compétences acquises sur la base des éléments du portfolio et des échanges avec le stagiaire.

Concernant les stages de pratique accompagnée sous tutelle d'un enseignant titulaire proposés aux étudiants de M1, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles et les enseignants (maîtres d'accueils temporaires) susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques.

Concernant le stage en responsabilité en M2, les stagiaires sont affectés par le Rectorat. Un tuteur Éducation nationale est désigné par les services académiques en lien avec les corps d'inspection. Il assure le suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire en lien avec le tuteur INSPÉ. Le responsable de parcours de l'INSPÉ assure une fonction de suivi et d'aide à la mise en cohérence du dispositif de formation. Il travaille en étroite collaboration avec les tuteurs et a pour mission d'assurer la coordination entre les actions menées par l'employeur et les formations universitaires. À distance ou en présentiel, il peut aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés, orientant vers des personnes ressources ou des références utiles, en fonction des demandes et des besoins identifiés. Il peut être médiateur en cas de difficulté. Tant pour le stagiaire que pour les tuteurs, il est garant des orientations de l'INSPÉ et permet en particulier de situer les ajustements de formation à opérer, l'individualisation de la formation, les besoins d'un accompagnement renforcé.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Une matière spécifique sera dédiée chaque semestre à l'accompagnement du stage avec des séances de préparation, de suivi de stage et de bilan. Les séances seront placées en amont, tout au long et en aval du stage. Elles permettront d'accompagner l'étudiant et l'aideront à anticiper les attendus de stage, notamment les analyses de pratique, les séquences et séances à mettre en œuvre, puis à mieux analyser les observations opérées pour s'en distancier et comprendre les enjeux de l'enseignement à une classe primaire afin de faire évoluer ses représentations du métier.

L'enseignant en charge de l'accueil de l'élève professeur assurera des moments d'échanges permettant d'expliciter les gestes professionnels et de mener une analyse et une réflexion sur la didactique et les

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

pratiques pédagogiques. Il contribuera à abonder le portfolio de l'étudiant par les rapports qu'il rédigera en fin de S1 et en fin de S2.

Le tuteur INSPÉ en charge du suivi et de la validation des compétences assurera la coordination des dispositifs.

2. En Master 2

Une matière spécifique sera dédiée chaque semestre à l'accompagnement du stage avec des séances de préparation et de suivi de stage. Des analyses de pratiques professionnelles en groupe y seront intégrées. Dans une logique d'école tiers lieu de formation, une autre matière intégrée à la maquette consistera en un accompagnement individualisé du professeur stagiaire par ses tuteurs EN et INSPÉ. Elle intégrera des visites régulières du tuteur EN dans la classe du stagiaire, une ou deux visites du tuteur INSPÉ et des échanges invitant à la réflexion sur la didactique et les pratiques pédagogiques. Elle permettra aux deux tuteurs de coordonner leurs actions. Chacune des visites donnera lieu à un compte-rendu, qui sera partagé par les tuteurs, l'étudiant stagiaire. Ces rapports abonderont le portfolio de l'étudiant en sus des livrables attendus de sa part.

En sus, un dispositif d'accompagnement complémentaire sera proposé aux stagiaires sur la base du volontariat. Il visera à repérer et prendre en charge au plus vite les stagiaires ayant des besoins particuliers et/ou rencontrant des difficultés sur le terrain, susceptibles de trouver à être dépassées grâce à une prise en charge précoce et individualisée.

Enfin, si les difficultés persistent ou sont trop importantes, un plan d'accompagnement renforcé sera activé et permettra à l'équipe de circonscription de mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de suivi en coordination avec l'INSPÉ. Un programme personnalisé d'aide et de remédiation sera proposé au stagiaire en difficulté.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Les étudiants de Master auront déjà été sensibilisés à certaines de ces thématiques et auront intégré des bases conceptuelles, par ailleurs différentes selon leurs parcours. En conséquence, l'objectif du M2E est de les outiller pour intégrer ces thématiques en contexte professionnel. Ainsi les enseignements du Master viseront à :

1. approfondir le socle de connaissances, la maîtrise des notions et concepts, l'appréhension de la globalité et de la complexité des thématiques transversales ;
2. les intégrer dans une perspective d'insertion professionnelle des étudiants, dans leurs activités professionnelles en stage ou futures : il s'agit pour eux de se former à éduquer et enseigner le développement durable, l'égalité, la lutte contre le harcèlement...

Des UE ou des matières « transversales » de « tronc commun » seront au service de cette ambition. Plusieurs axes structureront l'ensemble des matières :

- Axe 1 (en M1) : la construction du cadre de référence et les fondements éthiques du métier (clarifier ce que l'on appelle les valeurs de la République, outiller les étudiants pour les transmettre et les enseigner).
- Axe 2 (en M1) : la construction des repères pour mieux comprendre les singularités des élèves, l'école inclusive et pour gagner en efficacité dans l'enseignement en prenant en compte la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage et développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une scolarisation inclusive.
- Axe 3 (en M1) : la construction de repères concernant les « éducations à » et la transition écologique.
- Axe 4 (en M1 et en M2) : dans la perspective de la délivrance de l'attestation numérique « Pix + édu »

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

sont visés la maîtrise des ressources numériques, la prise de conscience des impacts, la construction raisonnée d'une identité numérique ainsi que l'accompagnement à la conception, à la mise en œuvre en classe et l'analyse réflexive en vue de l'évaluation dans le cadre du volet humain.

Les enseignements du tronc commun seront conçus pour entrer en résonance avec les enseignements disciplinaires et ceux liés au stage afin de faire comprendre aux étudiants la contribution et la complémentarité des différentes disciplines et les synergies à opérer pour entrer dans une approche globale de projet et de transformation. Il s'agira à la fois de mettre l'accent sur les enjeux, les démarches, les ressources et les leviers à disposition des enseignants. Dans la logique de la démarche portfolio de développement professionnel mise en place dans le Master et en s'inspirant des parcours éducatifs proposés à l'école, les différents enseignements et les expériences en stage viseront à construire un ensemble de contenus cohérents et progressifs d'enseignements, de ressources, non exclusivement disciplinaires, et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, au sein d'un même champ.

Enfin, une matière « interdisciplinarité et pédagogie de projet » permettra mobiliser les ressources, de les faire vivre concrètement en contexte professionnel et de les tester en classe durant le M2. Elle aura pour objet de développer les capacités à articuler les disciplines enseignées à l'école primaire et donc l'interdisciplinarité en permettant à l'étudiant de développer une pédagogie de projet, notamment en concevant des scénarios qui s'appuient sur des pratiques innovantes. Cette matière permettra à l'étudiant de nourrir sa pratique professionnelle lors de son stage. Une liste de thématiques pouvant porter sur les 3 cycles sera proposée (« éduquer à... », « projet artistique et culturel », « vivre ensemble », ...). L'étudiant choisira un cycle et une thématique. Des équipes pluri-catégorielles d'enseignants seront constituées autour de chaque thématique. Les enseignements dispensés viseront à permettre un apprentissage pratique de la démarche de projet, du travail d'équipe et à promouvoir la dimension de travail coopératif.

F) Adossement à la recherche

Le tableau ci-dessous précise les laboratoires auxquels) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

Unités de recherche de l'Unistra		
ACCRA	Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques	UR 3402
CL	Configurations Littéraires	UR 1337
IRMA	Institut de Recherche de Mathématiques Avancée	UMR 7501
LILPA	Linguistique, Langues, Parole	UR 1339
LISEC	Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication	UR 2310
LPC	Laboratoire de Psychologie des Cognitions	UR 4440
Unité de recherche hors Unistra		
Log Agir	Logiques de l'Agir - Université de Franche-Comté	UR 2274

G) Mémoire de master

Classiquement dans un cursus de master universitaire, l'adossement à la recherche s'inscrit dans le cadre

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

d'une formation à et par la recherche, finalisée par la production, par l'étudiant, d'un mémoire de master. Le travail de recherche sous-jacent à celui-ci accompagne l'étudiant dans une démarche de développement professionnel par l'acquisition de connaissances et de compétences empruntant à la démarche scientifique. Plus spécifiquement, il s'agit de permettre à l'étudiant

- d'élaborer une problématique scientifique, à partir d'un état de l'art de la littérature scientifique, portant sur un objet professionnel (au sens large) en lien avec l'exercice du métier d'enseignant ;
- de concevoir et mettre en œuvre une méthodologie ad hoc afin de collecter et d'analyser des données ;
- pour en tirer des conclusions et des pistes de développement professionnel.

Au cours de la première année de Master, l'étudiant sera amené à rédiger un projet de recherche dont l'objet aura pour point de départ un questionnement ancré dans une problématique professionnelle qu'il s'agira d'interroger à l'aune de la littérature scientifique pour en faire un objet d'étude. Le dispositif de recueil de données sera pensé de sorte qu'il puisse être déployé dans des contextes d'enseignement variés.

Au cours de la deuxième année de Master, l'étudiant sera amené à mettre en œuvre sa recherche en prenant appui sur son contexte de stage ou d'exercice du métier. Il pourra s'agir d'une approche expérimentale tout autant que d'une recherche exploratoire ou compréhensive. Au cours de la soutenance de son mémoire de master, il sera attendu de l'étudiant une projection dans le métier des résultats issus de la recherche, soutenant ainsi son inscription dans une démarche de développement professionnel adossé à la recherche.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP	
Parcours disciplinaires	Université (s) qui dispense(nt) la formation
<p><i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : OUI / NON ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)*</i></p>	
<p>Allemand (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 30</p>	Unistra
<p>Anglais (Lauréat concours)*</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 45</p>	Unistra
<p>Arts-plastiques (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 24</p>	Unistra
<p>Design et métiers d'arts (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 16</p>	Unistra
<p>Documentation (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : NON</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 10</p>	Unistra
<p>Économie-gestion (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 20</p>	Unistra
<p>Éducation musicale (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p>	Unistra

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

<p>Capacité d'accueil maximale : 15</p> <p>Éducation physique et sportive (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 45</p> <p>Histoire géographie (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 50</p> <p>Lettres classiques et lettres modernes (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 50</p> <p>Mathématiques (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 40</p> <p>Philosophie (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 16</p> <p>Physique-chimie (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 24</p> <p>Sciences de la vie et de la Terre (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 24</p> <p>Sciences économiques et sociales (Lauréat concours)</p> <p>Parcours non lauréats : OUI</p> <p style="color: red;">Capacité d'accueil maximale : 20</p>	<p>Unistra</p>
---	---

* les capacités d'accueil sont encore en discussion notamment pour les non lauréats et pourront encore évoluer à la marge.

** Pour l'anglais, tous les lauréats seront inscrits à l'Unistra. Un parcours « non lauréats » à l'université de Haute Alsace est en discussion

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES-CAPEPS

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	25	25	40	40	50	0	40
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	10	10	80	20	0	0	80
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10	10	80	70	20	0	80
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	20	10	70	0	30	0	70

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

2. Parcours CAPET-CAPLP

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entrepreneur
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	5	35	60	0	40	55	5
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	10	10	80	20	0	80	
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10	10	80	20	0	80	
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	10	10	80	10	10	75	5

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages

12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 à 3 - Nombre de semaines stage filé : 3 à 2
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 à 4 - Nombre de semaines stage filé : 4 à 2 - 1 semaine dans autre contexte professionnel (ouverture)
	M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser) Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université. Dans le cadre d'un dispositif d'évaluation intégrale par compétence mis en place pour les M2E, chaque étudiant sera encadré tout au long des deux années par un tuteur INSPÉ en charge de l'accompagner dans le développement de ses compétences. Il assurera le suivi du stagiaire dans le cadre de l'évaluation par compétence, la validation des compétences acquises sur la base des éléments du portfolio et des échanges avec le stagiaire Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un enseignant titulaire, proposés aux étudiants de M1 , les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les EPLE et les enseignants susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques. Concernant le stage en responsabilité en M2 , les stagiaires sont affectés par le Rectorat. Un tuteur Éducation nationale est désigné par les services académiques. Il assure le suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire en lien avec le tuteur INSPÉ. Le responsable de parcours de l'INSPÉ assure une fonction de suivi et d'aide à la mise en cohérence du dispositif de formation. Il travaille en étroite collaboration avec les tuteurs et a pour mission d'assurer la coordination entre les actions menées par l'employeur et les formations universitaires. A distance ou en présentiel, il peut aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés, orientant vers des personnes ressources ou des références utiles, en fonction des demandes. Il peut être médiateur en cas de difficulté. Tant pour le stagiaire que pour les tuteurs, il est garant des orientations de l'INSPÉ et permet en particulier de situer les ajustements de formation à opérer, l'individualisation de la formation, les besoins d'un accompagnement renforcé.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Une matière spécifique sera dédiée chaque semestre à l'accompagnement du stage avec des séances de préparation, de suivi de stage et de bilan. Les séances seront placées en amont, tout au long et en aval du stage. Elles permettront d'accompagner l'étudiant et l'aideront à anticiper les attendus de stage, notamment les analyses de pratique et les séquences et séances à mettre en œuvre, puis à mieux analyser les observations opérées pour s'en distancier et comprendre les enjeux de l'enseignement à une classe de collège et/ou de lycée afin de faire évoluer ses représentations du métier.

L'enseignant en charge de l'accueil de l'élève professeur assurera des moments d'échanges permettant d'expliquer les gestes professionnels et de mener une analyse et une réflexion sur la didactique et les pratiques pédagogiques. Il contribue à abonder le portfolio de l'étudiant par les rapports qu'il rédige en fin de S1 et en fin de S2.

Le tuteur INSPÉ en charge du suivi et de la validation des compétences assure la coordination des dispositifs.

2. En Master 2

Une matière spécifique sera dédiée chaque semestre à l'accompagnement du stage avec des séances de préparation, de suivi de stage. Des analyses de pratique professionnelles en groupe y seront intégrées.

Dans une logique d'établissement tiers lieu de formation, une autre matière intégrée à la maquette consistera en un accompagnement individualisé du professeur stagiaire par ses tuteurs EN et INSPÉ. Elle intègrera des visites régulières du tuteur EN dans la classe du stagiaire, une ou deux visites du tuteur INSPÉ et des échanges invitant à la réflexion sur la didactique et les pratiques pédagogiques. Elle permettra aux deux tuteurs de coordonner leurs actions. Chacune des visites donnera lieu à un compte-rendu, qui sera partagé par les tuteurs, leur stagiaire. Ces rapports abonderont le portfolio de l'étudiant en sus des livrables attendus de sa part.

En complément, un dispositif d'accompagnement complémentaire sera proposé aux stagiaires sur la base du volontariat. Il visera à repérer et prendre en charge au plus vite les stagiaires ayant des besoins particuliers et/ou rencontrant des difficultés sur le terrain, susceptibles de trouver à être dépassées grâce à une prise en charge précoce et individualisée.

Enfin, si les difficultés persistent ou sont trop importantes, un plan d'accompagnement renforcé sera activé et permettra à l'équipe de circonscription de mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de suivi en coordination avec l'INSPÉ. Un programme personnalisé d'aide et de remédiation sera proposé au stagiaire en difficulté.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Les étudiants de Master auront déjà été sensibilisés à certaines de ces thématiques et auront intégré des bases conceptuelles, par ailleurs différentes selon leurs parcours. En conséquence, l'objectif du M2E sera de les outiller pour intégrer ces thématiques en contexte professionnel. Ainsi les enseignements du Master viseront à :

1. approfondir le socle de connaissances, la maîtrise des notions et concepts, l'appréhension de la globalité et de la complexité des thématiques transversales ;
2. les intégrer dans une perspective d'insertion professionnelle des étudiants, dans leurs activités professionnelles en stage ou futures : il s'agit pour eux de se former à éduquer et enseigner le développement durable, l'égalité, la lutte contre le harcèlement...

Des UE « transversales » de « tronc commun » seront au service de cette ambition. Plusieurs axes structureront l'ensemble des matières :

- Axe 1 (en M1) : la construction du cadre de référence et les fondements éthiques du métier (clarifier ce que l'on appelle les valeurs de la République, outiller les étudiants pour les transmettre et les enseigner).
- Axe 2 (en M1) : la construction des repères pour mieux comprendre les singularités des élèves, l'école inclusive et pour gagner en efficacité dans l'enseignement en prenant en compte la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage et de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une scolarisation inclusive.
- Axe 3 (en M1) : la construction de repères concernant les « éducations à » et la transition écologique en M1.
- Axe 4 (en M1 et en M2) : dans la perspective de la délivrance de l'attestation numérique « Pix + édu » sont visés la maîtrise des ressources numériques, la prise de conscience des impacts, la construction raisonnée d'une identité numérique ainsi que l'accompagnement à la conception, à la mise en œuvre en classe et l'analyse réflexive en vue de l'évaluation dans le cadre du volet humain.

Les enseignements du tronc commun seront conçus pour entrer en résonance avec les enseignements disciplinaires et ceux liés au stage afin de faire comprendre aux étudiants la contribution et la complémentarité des différentes disciplines et les synergies à opérer pour entrer dans une approche globale de projet et de transformation. Il s'agira à la fois de mettre l'accent sur les enjeux, les démarches, les ressources et les leviers à disposition des enseignants. Dans la logique de la démarche portfolio de développement professionnel mis en place dans le Master et en s'inspirant des parcours éducatifs proposés à l'école, les différents enseignements et les expériences en stage viseront à construire un ensemble de contenus cohérents et progressifs d'enseignements, de ressources, non exclusivement disciplinaires, et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, au sein d'un même champ.

Enfin, les équipes de chaque parcours veilleront à ce que les étudiants déplient dans leurs classes en responsabilité des actions ou des projets liés à ces thématiques, mobilisent les ressources afin de les faire vivre concrètement en contexte professionnel et de les tester en classe durant le M2.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

F) Adossement à la recherche

Le tableau ci-dessous précise les laboratoires auxquels) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. professorat du second degré ».

Unités de recherche de l'Unistra		
ACCRA	Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques	UR 3402
ARCHE	Arts, civilisation et histoire de l'Europe	UMR 3400
Archimede	Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée-Europe	UMR 7044
BETA	Bureau d'économie théorique et appliquée	UMR 7522
CARRA	Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'Antiquité	UR 3094
CHER	Culture et histoire dans l'espace roman	UR 4376
CL	Configurations Littéraires	UR 1337
E3S	Sport et sciences sociales	UR 1342
Icube	Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie	UMR 7357
IRMA	Institut de Recherche de Mathématiques Avancée	UMR 7501
ITES	Institut Terre et Environnement de Strasbourg	MR 7063
LILPA	Linguistique, Langues, Parole	UR 1339
LINCS	Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles	UMR 7069
LISEC	Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication	UR 2310
LIVE	Laboratoire Image et Ville	UMR 701
MGNE	Mondes germaniques et nord-européens	UR 1341
SAGE	Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe	UMR 7363
SEARCH	Savoirs dans l'espace anglophone : représentations, culture, histoire	UR 2325
Unités de recherche de l'UHA		
CRESAT	Centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques	UR 3436
ILLE	Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes	UR 4363

G) Mémoire de master

Classiquement dans un cursus de master universitaire, l'adossement à la recherche s'inscrit dans le cadre d'une formation à et par la recherche, finalisée par la production, par l'étudiant, d'un mémoire de master. Le travail de recherche sous-jacent à celui-ci accompagne l'étudiant dans une démarche de développement professionnel par l'acquisition de connaissances et de compétences empruntant à la démarche scientifique. Plus spécifiquement, il s'agit de permettre à l'étudiant

- d'élaborer une problématique scientifique, à partir d'un état de l'art de la littérature scientifique, portant sur un objet professionnel (au sens large) en lien avec l'exercice du métier d'enseignant ;
- de concevoir et mettre en œuvre une méthodologie ad hoc afin de collecter et analyser des données ;
- pour en tirer des conclusions et des pistes de développement professionnel.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Au cours de la première année de Master, l'étudiant sera amené à rédiger un projet de recherche dont l'objet aura pour point de départ un questionnement ancré dans une problématique professionnelle qu'il s'agira d'interroger à l'aune de la littérature scientifique pour en faire un objet d'étude. Le dispositif de recueil de données sera pensé de sorte qu'il puisse être déployé dans des contextes d'enseignement variés.

Au cours de la deuxième année de Master, l'étudiant sera amené à mettre en œuvre sa recherche en prenant appui sur son contexte de stage ou d'exercice du métier. Il pourra s'agir d'une approche expérimentale tout autant que d'une recherche exploratoire ou compréhensive. Au cours de la soutenance de son mémoire de master, il sera attendu de l'étudiant une projection dans le métier des résultats issus de la recherche, soutenant ainsi son inscription dans une démarche de développement professionnel adossé à la recherche.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>CPE (Lauréat concours)</i> <i>Parcours non lauréats : OUI</i> <i>Capacité d'accueil maximale : 24</i>	Unistra

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	45	15	40	60	0	40
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	30	10	60	30	0	60
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	40	10	50	50	0	50
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	20	10	70	30	0	70

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages

12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1
	<input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé X Mixte <ul style="list-style-type: none">- <i>Nombre de semaines stage massé : 2 à 3</i>- <i>Nombre de semaines stage filé : 3 à 2</i>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M1 S2
	<input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé X Mixte <ul style="list-style-type: none">- <i>Nombre de semaines stage massé : 3 à 4</i>- <i>Nombre de semaines stage filé : 4 à 3</i>
M2 S1+S2	
	<input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé
	<input type="checkbox"/> Autres (préciser)
	<p>Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.</p> <p>Dans le cadre d'un dispositif d'évaluation intégrale par compétence mis en place pour les M2E, chaque étudiant sera encadré tout au long des deux années par un tuteur INSPÉ en charge de l'accompagner dans le développement de ses compétences. Il assurera le suivi du stagiaire dans le cadre de l'évaluation par compétence, la validation des compétences acquises sur la base des éléments du portfolio et des échanges avec le stagiaire.</p> <p>Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un CPE titulaire, proposés aux étudiants de M1, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les EPLE susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques.</p> <p>Concernant le stage en responsabilité en M2, les stagiaires sont affectés par le Rectorat. Un tuteur Éducation nationale est désigné par les services académiques. Il assure le suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire. Dans le cadre d'un dispositif d'évaluation intégrale par compétence mis en place pour les MEE, chaque étudiant sera encadré tout au long des deux années par un tuteur INSPÉ en charge de l'accompagner dans le développement de ses compétences. Il assurera le suivi du stagiaire dans le cadre de l'évaluation par compétence, la validation des compétences acquises sur la base des éléments du portfolio et des échanges avec le stagiaire. Le responsable de parcours de l'INSPÉ assure une fonction de suivi et d'aide à la mise en cohérence du dispositif de formation. Il travaille en étroite collaboration avec les tuteurs et a pour mission d'assurer la coordination entre les actions menées par l'employeur et les formations universitaires. A distance ou en présentiel, il peut aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés, orientant vers des personnes ressources ou des références utiles, en fonction des demandes. Il peut être médiateur en cas de</p>

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

difficulté. Tant pour le stagiaire que pour les tuteurs, il est garant des orientations de l'INSPÉ et permet en particulier de situer les ajustements de formation à opérer, l'individualisation de la formation, les besoins d'un accompagnement renforcé.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Une matière spécifique sera dédiée chaque semestre à l'accompagnement du stage avec des séances de préparation, de suivi de stage et de bilan. Les séances seront placées en amont, tout au long et en aval du stage. Elles permettront d'accompagner l'étudiant à la construction du rôle éducatif et pédagogique dans une communauté éducative et dans l'équipe vie scolaire, à mener une réflexion sur son positionnement professionnel en contexte contribuant aux développements de ses compétences tout en mobilisant des connaissances théoriques et institutionnelles.

Le CPE en charge de l'accueil de l'élève CPE assurera des moments d'échanges permettant d'expliciter les gestes professionnels et de mener une analyse et une réflexion sur le positionnement et les pratiques professionnelles. Il contribue à abonder le portfolio de l'étudiant par les rapports qu'il rédige en fin de S1 et en fin de S2.

Le tuteur INSPÉ en charge du suivi et de la validation des compétences assure la coordination des dispositifs.

2. En Master 2

Une matière spécifique sera dédiée chaque semestre à l'accompagnement du stage avec des séances de préparation, de suivi de stage. Des analyses de pratique professionnelles en groupe y seront intégrées.

Dans une logique d'établissement tiers lieu de formation, une autre matière intégrée à la maquette consistera en un accompagnement individualisé du CPE stagiaire par ses tuteurs EN et INSPÉ. Elle intègrera des visites régulières du tuteur EN, une ou deux visites du tuteur INSPÉ et des échanges invitant à la réflexion sur les pratiques professionnelles. Elle permettra aux deux tuteurs de coordonner leurs actions. Chacune des visites donnera lieu à un compte-rendu, qui sera partagé par les tuteurs, leur stagiaire. Ces rapports abonderont le portfolio de l'étudiant en sus des livrables attendus de sa part.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Les étudiants de Master auront déjà été sensibilisés à certaines de ces thématiques et auront intégré des bases conceptuelles, par ailleurs différentes selon leurs parcours. En conséquence, l'objectif du MEE est de les outiller pour intégrer ces thématiques en contexte professionnel. Ainsi les enseignements du Master visent à :

1. approfondir le socle de connaissances, la maîtrise des notions et concepts, l'appréhension de la globalité et de la complexité des thématiques transversales ;
2. les intégrer dans une perspective d'insertion professionnelle des étudiants, dans leurs activités professionnelles en stage ou futures : il s'agit pour eux de se former à éduquer et enseigner le développement durable, l'égalité, la lutte contre le harcèlement....

Les étudiants de la mention CPE suivront une partie des enseignements proposés aux étudiants de la mention Professorat du 2nd degré dans les UE « transversales » de « tronc commun » (voir page 15). Ils ne suivront pas les enseignements de l'axe 1. Ils suivront aussi des enseignements proposés dans la mention Sciences de l'éducation et de la formation et nécessaires à la construction d'une posture réflexive au service de leur développement professionnel.

Les enseignements du tronc commun seront conçus pour entrer en résonance avec les enseignements disciplinaires et ceux liés au stage afin de faire comprendre aux étudiants la contribution et la complémentarité des différentes disciplines et les synergies à opérer au sein d'un établissement scolaire pour entrer dans une approche globale de projet et de transformation. Il s'agira à la fois de mettre l'accent sur les enjeux, les démarches, les ressources et les leviers à disposition des équipes et le rôle central des CPE dans la mise en œuvre du projet éducatif global de l'établissement et dans le développement des thématiques à forts enjeux qui nourrissent notamment les parcours éducatifs (citoyen, santé, avenir, artistique et culturel). Dans la logique de la démarche portfolio de développement professionnel mis en place dans le Master et en s'inspirant des parcours éducatifs proposés à l'école, les différents enseignements et les expériences en stage viseront à construire un ensemble de contenus cohérents et progressifs de ressources, non exclusivement disciplinaires, et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, au sein d'un même champ.

Enfin, l'équipe pédagogique du parcours veillera à ce que les étudiants déplient dans leurs établissements lors du stage en responsabilité des actions ou des projets liées à ces thématiques, mobilisent les ressources afin de les faire vivre concrètement en contexte professionnel et de les tester durant le M2.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

F) Adossement à la recherche

Le tableau ci-dessous précise les laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. CPE ».

Unités de recherche de l'Unistra		
LPC	Laboratoire de Psychologie des Cognitions	UR 4440
LISEC	Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication	UR 2310
LPC	Laboratoire de Psychologie des Cognitions	UR 4440
SAGE	Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe	UMR 7363
LINCS	Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles	UMR 7069

G) Mémoire de master

Classiquement dans un cursus de master universitaire, l'adossement à la recherche s'inscrit dans le cadre d'une formation à et par la recherche, finalisée par la production, par l'étudiant, d'un mémoire de master. Le travail de recherche sous-jacent à celui-ci accompagne l'étudiant dans une démarche de développement professionnel par l'acquisition de connaissances et de compétences empruntant à la démarche scientifique. Plus spécifiquement, il s'agit de permettre à l'étudiant

- d'élaborer une problématique scientifique, à partir d'un état de l'art de la littérature scientifique, portant sur un objet professionnel (au sens large) en lien avec l'exercice du métier d'enseignant ;
- de concevoir et mettre en œuvre une méthodologie ad hoc afin de collecter et analyser des données ;
- pour en tirer des conclusions et des pistes de développement professionnel.

Au cours de la première année de Master, l'étudiant sera amené à rédiger un projet de recherche dont l'objet aura pour point de départ un questionnement ancré dans une problématique professionnelle qu'il s'agira d'interroger à l'aune de la littérature scientifique pour en faire un objet d'étude. Le dispositif de recueil de données sera pensé de sorte qu'il puisse être déployé dans des contextes d'enseignement variés.

Au cours de la deuxième année de Master, l'étudiant sera amené à mettre en œuvre sa recherche en prenant appui sur son contexte de stage ou d'exercice du métier. Il pourra s'agir d'une approche expérimentale tout autant que d'une recherche exploratoire ou compréhensive. Au cours de la soutenance de son mémoire de master, il sera attendu de l'étudiant une projection dans le métier des résultats issus de la recherche, soutenant ainsi son inscription dans une démarche de développement professionnel adossé à la recherche.

CONVENTION-CADRE
liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques
pour la mise en œuvre des nouveaux masters enseignement et éducation (M2E)

Entre les soussignés:

L'académie de Strasbourg représentée par Olivier KLEIN, recteur de l'académie de Strasbourg, ci-après désignée l'académie,

Et

L'université de Strasbourg, représentée par Frédérique Berrod, présidente de l'Unistra, ci-après désignée l'université,

Il a été convenu ce qui suit :

L'objectif de cette présente convention est de préciser la stratégie opérée et les modalités de réflexion et d'actions mutualisées conduites par l'académie et l'université pour créer le continuum de formation et favoriser la réussite au sein des masters M2E.

Article 1^{er} : Elaboration de la carte de formation (adaptée au vivier de lauréats et aux besoins de stages de pratique accompagnée et en responsabilité)

Les 3 INSPÉ de la région académique Grand grand Est se coordonneront afin de proposer à l'échelle de la grande région académique une offre cohérente, en particulier pour les disciplines à faibles effectifs.

Les Masters M2E portés par l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg proposeront des parcours « lauréats » dont les capacités d'accueil seront fixées en concertation avec les services académiques, tenant comptes des projections du nombre de stagiaires accueillis dans l'académie.

En particulier, ces capacités d'accueil font l'objet de discussions dans les instances de gouvernance académiques notamment lors du Directoire installé et présidé par le recteur d'académie.

La détermination des capacités d'accueil fait l'objet de discussions dans les instances de gouvernance académiques notamment lors du Directoire installé et présidé par le recteur d'académie.

L'université de Strasbourg a pris la décision de proposer également, lorsque cela est possible, l'accueil de « non-lauréats » pour accompagner plus efficacement la diversité des profils des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. La mise en stage de ces étudiants fait l'objet d'un article spécifique (article 4^à) dans cette convention.

Article 2 : Constitution des équipes pluri-catégorielles

Diplômante et professionnalisante, la formation au sein des Masters enseignement et éducation est pilotée et organisée par l'INSPÉ et assurée par des équipes pédagogiques pluricatégorielles, pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles associant des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, affectés à l'INSPÉ ou dans d'autres composantes universitaires des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Strasbourg, des personnels de l'Éducation nationale (personnels enseignants, d'éducation, d'inspection et de direction en exercice dans les premiers et second degrés), des professionnels intervenant en milieu scolaire dans le cadre de partenariats éducatifs, notamment au sein d'associations agréées partenaires de l'école, et de professionnels du champ de l'éducation et de la formation. La participation des professionnels de terrain a vocation à atteindre une part de 50% d'intervention dans les heures d'enseignement au sein des MEE.

- Principes de mise à disposition des moyens de formation**

L'académie de Strasbourg met à disposition de l'INSPÉ des professionnels de terrain requis pour les enseignements en MEE.

L'université de Strasbourg met à disposition de l'INSPÉ les moyens humains nécessaires à la réalisation des maquettes de MEE, en postes d'enseignants-chercheurs, d'enseignants à temps plein ou à temps partagé et de personnels BIAPSS. Elle met à disposition de l'INSPÉ les moyens financiers nécessaires, à travers une dotation annuelle en heures complémentaires et une dotation annuelle pédagogique, administrative et d'entretien locatif établie sur la base du modèle d'allocation interne des moyens de l'université de Strasbourg. Elle met également à disposition les locaux nécessaires.

Les enseignants affectés dans le 1^{er} et le 2nd degré chargés d'intervenir dans les mentions MEE relèvent de différents statuts :

- Temps partagés (1^{er}, second degrés et CPE) sur support UNISTRA, avec financement UNISTRA
- Mise à disposition d'enseignants (1^{er} et second degrés) et de CPE avec financement Rectorat : temps partagés sur support rectoral ; PEMF effectuant une quotité de service pour l'INSPÉ et enseignants bénéficiant de décharge ou d'IMP.
- Vacataires pris en charge par les établissements universitaires

- Gestion des moyens mis à disposition par le Rectorat.**

La mise à disposition des professeurs maîtres-formateurs par les services académiques s'effectue par une fraction de service par PEMF. Les services de ces derniers sont gérés par les services académiques, qui reçoivent de l'INSPÉ le détail des services faits par les PEMF en formation initiale.

En ce qui concerne la mise à disposition de professeurs pris en charge par le Rectorat, les services de ces derniers sont gérés par l'INSPÉ qui communique le détail des services faits en formation initiale au rectorat.

- Recrutement des intervenants dans la formation**

Le recrutement des différents intervenants dans la formation des enseignants et personnels d'éducation à l'INSPÉ peut être précisé comme suit :

- Enseignants-chercheurs : recrutement par l'université, via des comités de sélection (procédure propre à l'enseignement supérieur)
- Enseignants du premier et du second degrés affectés à l'université (INSPÉ) : recrutement par l'université en lien avec le rectorat, via des commissions ad hoc, comprenant au moins un représentant des corps d'inspection
- Enseignants ou CPE en temps partagés (sur service Unistra ou sur support rectoral) : recrutement par l'université (INSPÉ) en lien avec le rectorat, via des commissions ad hoc, comprenant au moins un représentant des corps d'inspection et, pour le premier degré, un représentant du DASEN ou, pour le second degré, un représentant de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC)
- Enseignants déchargés : recrutement par le rectorat l'académie de Strasbourg, en concertation avec l'INSPÉ (concertation entre la direction de l'INSPÉ et les DASEN et/ou les doyens des corps d'inspection, en lien avec l'EAFC)
- Enseignants mis à disposition par le rectorat : recrutement par le rectorat en lien avec l'université et l'INSPÉ
- Vacataires : recrutement par l'université en fonction des besoins

Article 3 : Rôle et composition du directoire (prenant en compte le suivi du continuum de formation)

Le directoire académique installé se compose comme suit :

Pour le rectorat de l'académie de Strasbourg :

- Recteur de l'académie de Strasbourg,
- Secrétaire générale de l'académie de Strasbourg
- Directeurs académiques pour chaque département et leurs adjoints
- Directrice de l'EAFC
- Adjoint à la Secrétaire générale d'académie, directeur des ressources humaines
- Doyens des corps d'inspection
- Adjoints aux DASEN pour le premier degré

Pour les universités :

- Présidents des universités UHA et Unistra
- Vice-présidents formation des deux universités
- Directeur de l'INSPE

Le rôle du Directoire est d'assurer la gouvernance locale de la réforme de la formation initiale en y associant tous les acteurs concernés et impliqués pour en traiter toutes les questions afférentes. Cette instance est réunie régulièrement à cet effet.

Le directoire veille notamment à l'application du cadre national et à celle des principes sur lesquels repose la formation initiale des enseignants et personnels d'éducation, à savoir :

- Continuum de formation de la licence au master puis en formation continuée : ce continuum se concrétise dans le cursus licence par la mise en place du parcours « Professorat des écoles », en master au sein des parcours de trois mentions MEE (1er degré, 2nd degré, CPE) ;
- Progressivité des stages jusqu'à l'alternance en M2 ;
- Équipes pédagogiques plurielles.

Article 4 : Engagements concernant les non-lauréats, notamment dans le cadre des stages

Des stages de pratique accompagnée pourront être proposés aux étudiants non-lauréats, dans la limite de la disponibilité des lieux de stage susceptibles de les accueillir. Leur durée, qui ne saurait excéder 8 semaines et leur organisation fait l'objet d'une concertation étroite entre l'académie de Strasbourg et l'INSPÉ afin de permettre aux étudiants concernés de se familiariser progressivement avec les différentes dimensions des métiers de l'enseignement et de l'éducation dans des conditions d'encadrement adaptées.

En coordination avec les services académiques, l'INSPÉ est chargé de l'organisation des différents types de stages. La répartition des semaines de stages du S1 au S4 est déterminée lors de la rédaction des maquettes de formation en concertation avec l'EAFC, les A-DASEN et les IA-IPR.

Les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles ou les EPLE et les enseignants susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques.

Article 5: Durée de la convention

Cette convention est conclue pour une durée de trois années scolaires, 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. Le comité de suivi chargé de l'évaluation établira un rapport à l'issue de cette période afin d'envisager les suites pouvant être données.

Fait en deux exemplaires originaux à Strasbourg,

Le ...

Le Recteur de l'Académie de
Strasbourg

Olivier KLEIN

La présidente de l'université de
Strasbourg

Frédérique BERROD

Note d'intention

Évolution des maquettes de l'offre de masters de l'Inspé de Strasbourg Rentrée 2026

Cette note d'intention a pour objectif de présenter et d'expliciter la demande d'évolution des maquettes de masters de l'Inspé de Strasbourg pour la rentrée 2026. Elle s'appuie sur les propositions élaborées au cours de l'année 2024-2025 par un groupe de travail associant la direction de la composante et l'ensemble des équipes pédagogiques (responsables de diplômes, de parcours, d'UE, enseignants, etc.) intervenant dans les mentions de masters indiquées ci-dessous :

- Information, Communication (IC)
- Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation – Encadrement Éducatif (MEEF – EE)
- Sciences de l'Education et de la Formation (SEF)

1. Contexte

Trois éléments de contexte motivent la présente demande.

Premièrement, la réforme de la formation des enseignants, lancée depuis le printemps 2024, entrera en vigueur dès la rentrée 2026. Si elle implique le repositionnement du concours à la fin de la licence, elle a aussi pour conséquence une réorganisation du Master MEEF (Premier degré, Second degré, Encadrement éducatif) qui sera remplacé par un nouveau Master dénommé M2E (Métiers de l'Enseignement et de l'Education). Ce master sera décliné en trois mentions selon les voies de concours choisies par les lauréats (Professeur des écoles, Professeur du second degré, Conseiller principal d'éducation), ne permettant plus de conserver l'architecture de formation actuelle.

Deuxièmement, une analyse de l'offre de masters en France, réalisée à l'aide de *SupTracker* (outil de visualisation des données de *Mon Master*), a permis d'identifier, en 2025, 144 masters préparant aux métiers de l'éducation et de la formation (hors concours de l'Éducation nationale), dont 63,2 % correspondent à des parcours de sciences de l'éducation et de la formation, 28,5 % à des parcours de MEEF et 8,3 % à des parcours relevant d'autres disciplines (didactique des langues, psychologie, sociologie, etc.). Parallèlement, les SEF figurent parmi les disciplines les plus représentées dans l'offre nationale de masters, suivies par les sciences juridiques et les sciences de gestion (*Le Monde*, 4 juin 2024). Cet état des lieux a montré l'importance de mieux positionner l'offre actuelle sur le territoire.

Troisièmement, l'évolution et les variations d'effectifs observées entre les différents parcours de masters (IC, MEEF-EE, SEF) au cours des quatre dernières années (tableau 1) ont conduit les équipes pédagogiques à réfléchir aux moyens de renforcer la visibilité et l'attractivité de l'offre de formation. À cet égard, la fusion, en 2018, de la Faculté de sciences de l'éducation et de l'ÉSPÉ a entraîné une réorganisation de la

mention IC : depuis cette date, seule la deuxième année du parcours *Médiation et communication scientifique* (MCS) est proposée à l'Unistra, la première année étant portée par l'UHA. Or, bien que le M1 IC de l'UHA attire des candidats intéressés par une poursuite en M2 MCS, très peu confirment ce choix lors des inscriptions définitives (0 à 1 par an). En conséquence, le M2 MCS accueille principalement des diplômés de M2 ou de doctorat en sciences de la nature en reconversion vers la médiation scientifique.

Tableau 1. Évolution des effectifs des Masters IC, MEEF EE et SEF au cours des 4 dernières années

	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Mention IC				
M2 MCS	7	7	12	12
Sous-total	7	7	12	12
Mention MEEF EE				
M1 CPE	19	17	20	19
M2 CPE	10	16	16	20
M1 EIPS	8	10	16	15
M2 EIPS	10	8	7	11
M1 EMES	9	19	18	18
M2 EMES	18	5	13	17
Sous-total	74	75	90	100
Mention SEF				
M1 ATEST	13	12	Non ouvert	9
M2 ATEST	3	13	10	Non ouvert
M1 CFTN	5	12	6	19
M2 CFTN	10	6	9	16
M1 IFC	11	10	7	7
M2 IFC	20	20	23	19
M1 SYNVA	9	12	11	7
M2 SYNVA	21	16	26	16
Sous-total	92	101	92	93
TOTAL	173	183	194	205

- MCS : Médiation et Communication Scientifique
- CPE : Conseiller Principal d’Éducation
- EIPS : Éducation à l’Inclusion et à la Participation Sociale
- EMES : Encadrement des Missions Éducatives et Sociales
- ATEST : Accompagnement et Tutorat dans les Environnements et situations de Travail
- CFTN : Conception et formation & Technologies Numériques
- IFC : Ingénierie de la Formation et des Compétences
- SYNVA : ingénierie des SYstèmes Numériques Virtuels pour l’Apprentissage

2. Présentation de l'OF actuelle de masters de l'Inpsé de Strasbourg

Les huit parcours de formation mentionnés précédemment sont regroupés en trois mentions (IC, MEEF – EE, SEF) correspondant à des domaines professionnels clairement identifiés. En cohérence avec la stratégie de professionnalisation de la composante, ils reposent sur des équipes pédagogiques mixtes composées d'EC et d'acteurs du monde socio-économique. Ces formations offrent à la fois des perspectives d'insertion professionnelle immédiate et la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat. Conformément à la

démarche qualité mise en œuvre à l'Inspé de Strasbourg, un conseil de perfectionnement est organisé au niveau de la mention et une évaluation systématique des enseignements est réalisée à l'échelle des parcours.

2.1. Master Information, Communication

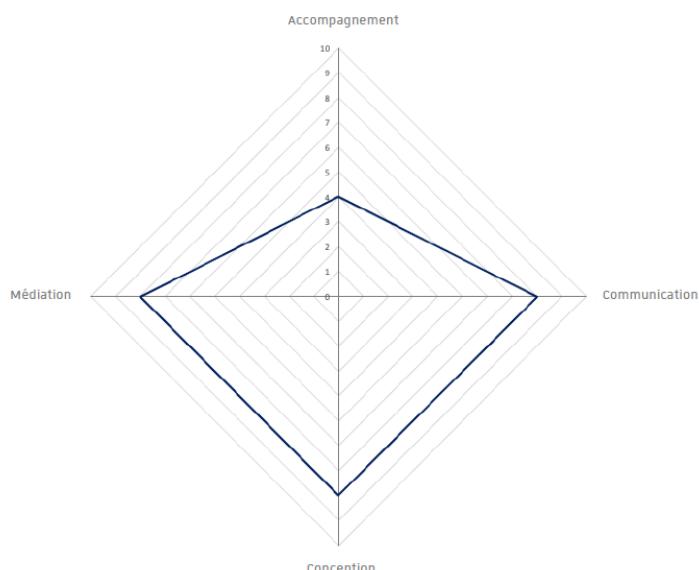
Le Master IC est porté par la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques (FSESJ) de l'UHA et co-acrédité avec l'Unistra. Structuré autour d'un tronc commun en M1, il se diversifie en M2 avec trois parcours dont MCS, proposé par l'Inspé de Strasbourg.

Le M2 MCS prépare des professionnels capables d'élaborer des stratégies de médiation et de communication scientifique, de conduire des projets et de produire des contenus variés (écrits, vidéos, son). L'insertion professionnelle se fait dans trois grands secteurs : 1) la communication institutionnelle (service de communication et/ou de presse des centres de recherche scientifique, des universités, des écoles d'ingénieurs, des agences d'État, etc.) ; 2) la rédaction et la production de contenus (web, presse et édition scientifiques, contenus vidéo, sonores ou écrits pour le web et les médias sociaux) ; 3) la médiation des sciences (musées, centres de culture scientifique et technique, centres d'initiation à l'environnement, parcs naturels régionaux, etc.).

Les métiers visés par le parcours MCS (assistant culturel, attaché de presse, chargé de communication, concepteur multimédia, journaliste scientifique, rédacteur, responsable de projets scientifiques, etc.) s'inscrivent dans quatre domaines d'activité spécifiques : communication, conception, médiation, accompagnement. Le radar présenté ci-dessous (figure 1) illustre la place relative de ces domaines dans le programme des enseignements, en cohérence avec les compétences attendues à l'issue de la formation.

Le parcours MCS, accessible en formation initiale et continue, s'étale sur la deuxième année du Master IC. Il comprend 8 UE, pour un volume horaire de 118 HCM et 212 HTD (soit un total de 389 HTD). Le semestre 4 est consacré à un stage, à des projets tutorés et à la réalisation d'un mémoire de recherche.

Figure 1. Domaines d'activité du Master IC parcours MCS



2.2. Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation – Encadrement Éducatif

Le Master MEEF – EE se décline en trois parcours (CPE, EMES et EIPS) étalés sur les deux années de la formation. L'objectif de cette mention est de préparer des professionnels des champs de l'éducation et du travail social, notamment dans les domaines de la protection judiciaire de la jeunesse, des collectivités territoriales, du secteur associatif, du culturel, de l'inclusion ou encore de l'école, de l'administration ou de l'entreprise.

Si le parcours CPE vise explicitement la préparation au concours et au métier de conseiller principal d'éducation, les deux autres parcours, EIPS et EMES, poursuivent des objectifs professionnels spécifiques.

Le parcours EIPS forme des professionnels de l'éducation inclusive et de la participation sociale, capables de concevoir et de piloter le changement au sein des organisations, tout en favorisant la collaboration entre acteurs. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité des environnements et de garantir l'équité des parcours pour les personnes en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, et ce tout au long de la vie. Parmi les métiers visés, ceux de chargé d'insertion ou de parcours handicap, référent handicap, responsable de service « projet et parcours de vie », etc.

De son côté, le parcours EMES prépare à l'insertion professionnelle dans les métiers dits émergents de l'action éducative et sociale et de la médiation au sein de structures publiques, privées ou associatives (ex. collectivités territoriales, centres socio-culturels, foyers éducatifs, etc.). Les débouchés professionnels concernent notamment les postes de chargé ou responsable de projet, responsable d'équipe, conseiller en insertion et accompagnement au projet professionnel, coordinateur de l'action éducative, médiateur social et familial, etc.

Alors que le parcours CPE est uniquement accessible en formation initiale, les parcours EIPS et EMES sont ouverts à la fois en formation initiale et à l'alternance. L'architecture pédagogique est identique pour les trois parcours, chacun comprenant 9 UE en M1 et 8 UE en M2, ce qui permet de proposer des mutualisations d'enseignements : 30 % d'enseignements sont communs aux trois parcours, auxquels s'ajoutent 30 % supplémentaires de mutualisations spécifiques entre EMES et EIPS. En revanche, le volume horaire diffère selon les parcours. Sur l'ensemble des deux années de formation, le parcours CPE prévoit 226 HCM et 680 HTD (soit un total de 1019 HTD) ; le parcours EIPS compte 212 HCM, 154 HCI et 531 HTD (soit un total de 1041,5 HTD) et le parcours EMES affiche 204 HCM, 234 HCI et 442 HTD (soit un total de 1040,5 HTD). Des périodes de stage sont prévues au cours du M1 et du M2.

2.3. Master Sciences de l'Education et de la Formation

Le Master SEF regroupe quatre parcours (ATEST, CFTN, IFC et SYNVA) organisés sur les deux années de formation. Il prépare aux métiers de l'ingénierie de la formation des adultes, exercés au sein de services de formation des entreprises, d'organismes de formation ou encore d'institutions impliquées dans la prospective, le financement ou l'évaluation des politiques de formation. Les enseignements visent à développer les compétences définies dans la fiche RNCP 38156 de la mention SEF publiée par France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38156/>

Le parcours ATEST se distingue dès le M1 par la nature du public visé et par ses finalités, qui s'inscrivent dans une logique de formation tout au long de la vie. Ce parcours vise à répondre aux besoins d'un public clairement identifié à l'échelle locale (conseillers pédagogiques, enseignants-tuteurs, formateurs

d'étudiants-stagiaires) en leur offrant une formation universitaire diplômante. Il propose un approfondissement et une spécialisation complémentaires en lien avec les fonctions de formateurs d'adultes, et fondés sur les apports de l'analyse de l'activité. Cette formation prépare à la conception et à la mise en œuvre de pratiques de tutorat et d'accompagnement de collectifs inter-métiers adaptées aux différents contextes professionnels, en prenant en compte les spécificités des environnements de travail et des situations rencontrées (accompagnement des enseignants stagiaires, missions de conseillers pédagogiques ou de maîtres formateurs, préparation aux concours, etc.).

Les trois autres parcours sont organisés autour d'un tronc commun en M1 et d'une spécialisation en M2 permettant aux étudiants de s'orienter vers l'ingénierie pédagogique (CFTN), l'ingénierie de formation (IFC) ou l'ingénierie du numérique (SYNVA).

Le parcours CFTN vise à former des spécialistes en ingénierie pédagogique, capables de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des dispositifs de formation intégrant les apports du numérique. Il prépare les futurs professionnels à répondre aux besoins d'acteurs variés (apprenants, enseignants, formateurs, responsables institutionnels, services RH, ...) en leur permettant de développer des compétences dans plusieurs domaines : 1) la conception (production de ressources, élaboration de scénarios, ...), 2) l'accompagnement (conseil, animation d'équipes, ...), 3) la gestion de projets (pilotage, rédaction de cahiers des charges, ...) et 4) la communication (valorisation des initiatives, création de supports, ...). Les débouchés du parcours CFTN couvrent un large éventail de métiers de l'ingénierie pédagogique (chargé de projet innovation, chef de projet e-learning, concepteur multimédia, conseiller pédagogique, responsable d'ingénierie pédagogique, ...), généralement exercés dans des environnements professionnels variés (établissements d'enseignement supérieur, entreprises, institutions publiques, EdTech, ...).

Le parcours IFC prépare des professionnels de la cartographie des compétences et des contextes d'apprentissage, qui maîtriseront les fonctions liées au développement des compétences, depuis l'analyse des besoins, la construction des référentiels et des actions de formation, le sourcing, jusqu'à la mise en œuvre des actions de formation, de diplomation et/ou de certification (analyse des besoins et prospective). Les métiers ciblés sont les suivants : ingénieur de formation, concepteur de formation, chargé de mission formation, responsable de formation, responsable d'organisme de formation, responsable de service formation, chargé d'études emploi-formation.

Le parcours SYNVA a pour objectif la formation des professionnels en mesure de concevoir des applications pédagogiques numériques utilisant des méthodes et des outils de recherche issus de l'informatique et de l'ingénierie de la formation. Alliant sciences de l'éducation, ingénierie pédagogique, intelligence artificielle et technologies immersives (réalité virtuelle, *serious games*, simulation 3D), il prépare aux métiers du numérique éducatif orientés sur la conception d'environnements numériques. Les diplômés peuvent exercer comme ingénieurs numérique, concepteurs de ressources interactives, consultants e-learning, développeurs d'applications éducatives.

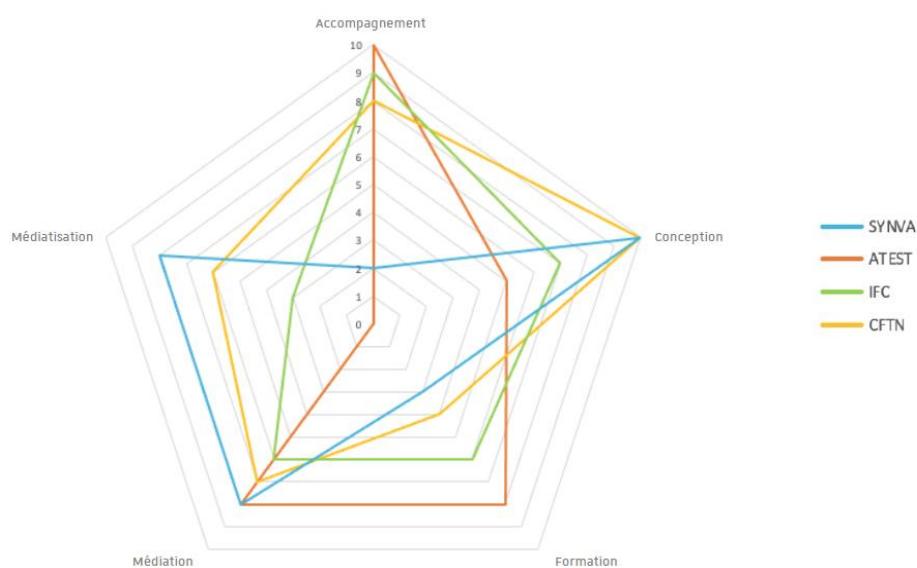
Par-delà leurs spécificités, les quatre parcours du Master SEF trouvent leur cohérence dans une articulation commune autour de cinq domaines d'activité complémentaires : accompagnement, conception, formation, médiation et médiatisation. Le radar présenté à la page suivante (figure 2) illustre la place relative de ces domaines dans chacun des parcours, en lien avec les compétences visées.

En ce qui concerne l'organisation pédagogique du Master SEF, les différents parcours reposent sur des modalités adaptées aux profils de leurs publics et aux spécialisations offertes.

Le parcours ATEST est dispensé en présentiel et accessible en formation initiale et continue. Les enseignements sont organisés les mercredis et samedis ainsi que durant les congés scolaires, de manière à répondre aux contraintes des publics visés, majoritairement des personnels de l'Éducation nationale en reprise d'études. Sur l'ensemble des deux années de formation, le parcours ATEST représente un volume de 523 HCl (soit un total de 653,75 HTD).

Les trois autres parcours s'appuient sur un tronc commun en M1 (présentiel, formation initiale et continue) et se différencient en M2. Le M2 CFTN est dispensé principalement en présentiel ; le M2 IFC regroupe ses enseignements les jeudis et vendredis afin de favoriser l'alternance et la formation continue ; le M2 SYNVA est organisé à distance et en alternance. Le volume horaire global sur les deux années de master varie selon les parcours. Le Master CFTN compte 248 HCM et 706 HTD (soit un total de 1078 HTD) ; le Master IFC prévoit 188 HCM et 344 HTD (soit un total de 626 HTD) et le Master SYNVA affiche 188 HCM, 315 HCl et 449 HTD (soit un total de 1124,75 HTD). Des stages et des périodes de professionnalisation sont prévus aux semestres 3 et 4 pour l'ensemble des parcours.

Figure 2. Domaines d'activité du Master SEF



3. Scénarios d'évolution

Les évolutions proposées s'inscrivent dans une logique de clarification de l'OF, de cohérence pédagogique et de rationalisation des ressources tout en intégrant les besoins identifiés par les équipes pédagogiques.

3.1. Création d'un M1 dans la mention IC – parcours MCS

La création d'un M1 spécialisé en MCS permettra d'améliorer l'attractivité de ce parcours, garantira une continuité de formation sur le même site et contribuera à rendre les diplômés plus compétitifs sur le marché du travail. Les deux années de master resteront rattachées à la mention IC, portée par l'UHA et co-acréditée par l'Unistra. Les objectifs professionnels pourront être renforcés grâce à l'introduction d'enseignements théoriques et pratiques répondant aux besoins socio-économiques. Des mutualisations

sont également prévues avec d'autres masters de l'Inspé de Strasbourg et d'autres composantes de l'Unistra :

- avec le Master SEF de l'Inspé : 32 HCM, 10 HCI et 22 HTD (= 82,5 HTD) en M1 et 12 HCI (= 15 HTD) en M2 pour des enseignements sur les technologies numériques ;
- avec le Master Sciences et société de la Faculté des sciences historiques : 20 HCM et 40 HCI (= 80 HTD) en M1 et 20 HCI (= 25 HTD) en M2, pour des cours théoriques portant sur la communication ou la vulgarisation scientifique ;
- avec le Master Communication internationale de la Faculté des langues : 14 HCM (= 21 HTD) en M1 pour des cours de droit.

La nouvelle maquette du master MCS (Annexe 1) reste accessible en formation initiale et continue. Elle conserve une architecture de 8 UE en M2 avec un volume horaire réduit d'environ un quart (soit un total de 288 HTD au lieu de 389 HTD) avec la répartition suivante : 60 HCM, 32 HCI et 158 HTD, dont environ 14 % d'enseignements mutualisés. Le nouveau parcours M1 est structuré autour de 12 UE pour un volume horaire de 164 HCM, 50 HCI et 186 HTD (soit un total de 494,5 HTD), dont environ 37 % des enseignements sont mutualisés avec d'autres parcours.

Le recrutement d'un MCF en SIC (71^e section) en septembre 2025 permet également de renforcer l'équipe pédagogique composée de 8 EC (réalisant 65% des enseignements) et de 10 professionnels du champ de la communication scientifique.

L'ouverture du M1 est prévue à la rentrée 2026 et la refonte de la maquette du M2 sera mise en œuvre à la rentrée 2027. L'effectif sera limité à 17 étudiants en M1 et en M2 pour respecter la capacité d'accueil de la salle équipée du matériel informatique utilisée durant la formation. Il permettra également de proposer des enseignements de spécialité de qualité (en infographie, vidéos, création de contenus, etc.) tout en donnant la possibilité de mutualiser les cours plus théoriques avec les autres masters de l'Unistra.

3.2. Repositionnement des parcours EIPS et EMES dans la mention SEF

La mise en place du M2E CPE, prévue à la rentrée 2026, ne permet plus de maintenir l'architecture actuelle des masters de l'Inspé de Strasbourg. Parallèlement, les compétences visées et les débouchés professionnels des parcours EIPS et EMES correspondent davantage à la fiche RNCP 38156 liée à la mention SEF qu'à la fiche RNCP 38154 relative à la mention MEEF – EE. En outre, les métiers auxquels préparent les deux parcours (médiateur, coordinateur de projets éducatifs et sociaux, chargé de mission handicap, etc.) relèvent directement des domaines d'activité de la mention SEF identifiés dans la figure 2 (accompagnement, formation, médiation, médiatisation, conception).

Ce repositionnement contribuera ainsi à renforcer la cohérence de l'OF de l'Inspé de Strasbourg, en alignant les compétences développées avec les métiers visés dans les champs de la formation, de l'ingénierie éducative, de l'accompagnement, de la médiation et du travail social.

3.3. Modifications de l'architecture des parcours du Master SEF

Par-delà les changements structurels imposés par la réforme de la formation des enseignants, les propositions de modifications apportées à l'architecture des maquettes actuelles des Masters MEEF – EE et SEF ont été guidées par les principes suivants :

- la suppression des enseignements redondants ;
- le recentrage sur le domaine de spécialité et le cœur de métier de chaque parcours ;
- la soutenabilité de l'OF (mutualisations) ;
- la lisibilité des UE et des matières.

En ce qui concerne la structuration générale, la nouvelle mention SEF comprend six parcours : les quatre parcours initiaux (ATEST, CFTN, IFC et SYNVA) auxquels s'ajoutent les deux parcours EIPS et EMES, actuellement rattachés à la mention MEEF – EE. Les modalités de formation (FI, FC, alternance) ainsi que les modes d'enseignement (présentiel/distanciel) indiqués dans les maquettes initiales restent identiques pour l'ensemble des parcours. Par ailleurs, compte tenu de la spécificité de son public, la maquette du parcours ATEST demeure inchangée.

Cette partie expose les principales évolutions apportées à l'architecture du Master SEF (annexe 2), en distinguant les niveaux M1 et M2. Une synthèse des éléments conservés et modifiés est également proposée à la page suivante (tableau 2).

- Master 1 SEF

Les parcours CFTN, IFC et SYNVA continueront de s'articuler en M1 autour d'un tronc commun passant de 10 UE à 11 UE. De leur côté, les parcours EIPS et EMES maintiendront une spécialisation dès la première année tout en conservant une logique de mutualisation en passant de 9 UE à 8 UE.

Dans le scénario envisagé, le tronc commun des parcours CFTN, IFC et SYNVA intègre de nouvelles mutualisations avec les parcours EIPS et EMES (issus de l'ancienne mention MEEF – EE) ainsi qu'avec le nouveau parcours MCS de la mention IC. Ces mutualisations concernent aussi bien des enseignements théoriques (psychologie pour l'éducation, théories de l'apprentissage, théories de l'activité, inclusion, modèles conceptuels du handicap), des enseignements méthodologiques (introduction à la recherche) que des enseignements transversaux (langues). Au total, la part de mutualisations s'élève à environ 40 % dans le tronc commun et à plus de 60 % dans les parcours EIPS et EMES.

L'introduction de nouvelles mutualisations dans le M1 SEF implique également d'autres changements : 1) la modification d'intitulés de matières/UE ; 2) l'évolution de certains contenus pédagogiques ; 3) le renforcement de la formation à la recherche par la recherche, avec une augmentation du volume horaire consacré à la préparation du mémoire (+24 HTD pour les parcours CFTN, IFC et SYNVA ; +21 HTD pour les parcours EIPS et EMES) ; 4) l'introduction de nouveaux enseignements liés notamment aux pratiques éco-responsables, avec, par exemple, la création de l'UE 1.4 « *Développement durable et responsabilité sociétale dans les dispositifs de formation* », correspondant à l'UE 1.2 « *Découverte des concepts et des contextes professionnels de l'inclusion et de la participation sociale* » dans les parcours EIPS.

En outre, les évolutions de l'architecture du M1 entraînent une légère augmentation du volume global des enseignements. En ce qui concerne le tronc commun aux parcours CFTN, IFC et SYNVA, celui-ci passe de 626 HTD à 734,5 HTD (dont 244 HCM, 26 HCI et 336 HTD). Il convient néanmoins de souligner que 8 % des enseignements sont réalisés à coût zéro grâce à l'intégration de 2 MOOCs et à la contribution du Service Commun de la Documentation de l'Unistra. Par ailleurs, les 2 UE dites « libres » (6 ECTS) sont supprimées, les étudiants conservant la possibilité de suivre des UE complémentaires hors maquette, dans le cadre d'un contrat pédagogique. Le M1 EIPS connaît également une faible augmentation de son volume horaire, en

passant de 571 HTD à 610,25 HTD (192 HCM, 77 HCl et 226 HTD). De son côté, le M1 EMES se maintient à 571 HTD (178 HCM, 72 HCl et 214 HTD).

- *Master 2 SEF*

Les changements en M2 concernent uniquement les parcours CFTN et IFC et visent avant tout à renforcer la lisibilité de leur spécialité et de leurs débouchés professionnels.

Dans le M2 CFTN, deux matières sont supprimées donnant l'occasion de renforcer les enseignements liés à l'ingénierie pédagogique qui constituent le cœur de métier du parcours. La première matière concerne un enseignement d'ingénierie de formation au centre du M2 IFC et la deuxième porte sur un enseignement de neurosciences déjà couvert en M1. Par ailleurs, quelques intitulés d'UE sont modifiés afin d'améliorer la lisibilité du parcours. Enfin, un module optionnel de formation à la recherche par la recherche (UE 3.2 « Pré-doctorat/PhD ») devrait être mutualisé avec d'autres parcours de masters en SHS de l'Unistra (des discussions sont en cours avec l'ITI LiRiC au moment de la rédaction de cette note d'intention). Les modifications apportées au M2 CFTN entraînent une légère diminution du volume global de ce parcours qui, passera de 452 HTD à 427 HTD (60 HCM et 337 HTD).

Dans le M2 IFC, plusieurs enseignements ont été modifiés dans le but de renforcer :

- les compétences en référentialisation (conception de référentiels métiers, de formation et de compétences) et en didactique professionnelle appliquée (analyse des contextes et des champs d'activités, transformation des contextes en espaces capacitants pour l'apprentissage et la qualification) ;
- la méthodologie de la recherche et l'accompagnement au mémoire ;
- le droit de la formation et l'anglais appliqué à la recherche.

Ces ajustements n'entraînent toutefois aucune modification du volume horaire du M2 IFC qui demeure fixé à 402 heures (= 161 HCM et 241 HTD), en conformité avec les attentes du CFAU pour l'accueil d'apprentis.

Tableau 2. Synthèse des évolutions du Master SEF et du Master IC

Éléments conservés	Éléments modifiés
Organisation des parcours, CFTN, IFC, SYNVA, autour d'un tronc commun en M1	Création d'un parcours M1 MCS dans la mention IC
Architecture du parcours ATEST (M1 + M2)	Réorganisation pédagogique du M2 MCS
Architecture des parcours de M2 EIPS, EMES, SYNVA	Intégration des parcours EIPS et EMES dans la mention SEF
Modalités de formation (FI, FC, alternance) et modes d'enseignements (présentiel/distanciel) pour l'ensemble des parcours	Introduction de mutualisations entre les parcours CFTN, IFC, SYNVA, EIPS, EMES et MCS (enseignements théoriques, méthodologiques, transversaux)
Volume horaire des enseignements des parcours ATEST (M1 +M2), EMES (M1), SYNVA (M2)	Renforcement de la méthodologie de la recherche et de l'accompagnement au mémoire dans la plupart des parcours
Objectifs de formation et structuration pédagogique des parcours	Mise en place en M1 SEF (tronc commun) d'une UE regroupant tous les enseignements liés à l'EDD
	Légère augmentation du volume horaire des enseignements dans le M1 SEF (tronc commun) et le M1 EIPS)

	Ajustement des intitulés d'UE et de matières dans la plupart des parcours
	Suppression d'UE/matières dans le M1 SEF, M2 CFTN et M2 IFC redondantes ou éloignées des objectifs de formation

Résultats attendus

L'ensemble des changements proposés (création d'un M1, intégration de deux parcours, évolution des contenus, etc.) devrait contribuer à améliorer la lisibilité et l'attractivité de l'OF de masters de la composante. À cet égard, il convient de rappeler le positionnement original de l'Inspé de Strasbourg à l'échelle nationale, puisque la composante fait partie des rares Inspé à préparer à d'autres diplômes que ceux relevant des métiers de l'enseignement. Sa particularité est de proposer une offre complète de formations et de recherche allant des métiers de l'enseignement scolaire et de l'encadrement éducatif à ceux de la formation tout au long de la vie, en passant par les métiers de la médiation scientifique. Le travail engagé par les équipes pédagogiques tout au long de l'année 2024-2025 a ainsi permis de consolider la cohérence de l'OF et de renforcer la synergie entre les parcours tout en affirmant leur singularité. Par ailleurs, les mutualisations envisagées devraient non seulement contribuer à la réduction des coûts de formation mais aussi à favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance collective à une communauté éducative, en cohérence avec les orientations stratégiques de la composante.

Annexes

Annexe 1 : Maquette du Master IC

Annexe 2 : Maquette du Master SEF

master Médiation et communication scientifique

SEMESTRE 1	UE	ECTS	Intitulé de l'UE	Responsable de l'UE	Composante d'affectation	Matière	Responsable de la matière	Mutualisations		CM	CI	TD	Travail personnel	Stage	Total hors TE HeTD	TE	Total					
								avec un autre parcours de master de l'Inspé	avec un autre parcours de master de l'Unistra													
SEMESTRE 1	UE 1.1	6	UE 1.1 - Théories de l'information-communication	P. Chavot	Inspé	Les grands courants théoriques de l'information-communication			Master Info-com UHA (en discussion)	20					30	90	150					
						Histoire et politique de la communication scientifique / ou introduction aux STS	Ph. Chavot		M2 Sciences et société	20					30							
	UE 1.2	6	UE 1.2 - Apprentissage informel des sciences	P. Chavot	Inspé	Apprentissage non-formel et informel des sciences				12		12			30	96	150					
						Communiquer les sciences par l'animation scientifique	N. Toussaint					24			24							
	UE 1.3	6	UE 13 - Dispositifs de communication scientifique	P. Chavot	Inspé	Dispositifs numériques de création graphique (1)	C. Paris					20			20	100	150					
						Vidéo et podcast (1)	M. Béasse					30			30							
	UE 1.4	6	UE 14 - Savoirs transversaux	P. Chavot	Inspé	Droit de la communication			Mutualisation avec le M2 Com internationale	14					21	97,5	150					
						Sémiotique des contenus numériques immersifs		M2 SEF-Synva			10				12,5							
						Transition écologique, engagement citoyen, et sciences sociales	Ph. Chavot	M1 SEF		8		6			18							
UE 1.5	3	UE 15 - Science en territoire	P. Chavot	Inspé	Cartographie et mise en récit des controverses environnementales et sociotechniques	P. Chavot		M2 Sciences et société		20					25	50	75					
UE 1.6	3	UE 1.6 - Langue	P. Chavot	Inspé	Anglais ou allemand professionnel	F. McKenna						20	15		20	55	75					
Total S1	30									74	30	112	15	0	260,5	488,5	750					
SEMESTRE 2	UE	ECTS	Intitulé de l'UE	Responsable de l'UE	Composante d'affectation	Matière	Responsable de la matière	Matière Mutualisée		CM	CI	TD	Travail personnel	Stage	Total hors TE HeTD	TE	Total					
	UE 2.1	6	UE 21 - Gestion de projet	S. Kennel	Inspé	Gestion de projet de communication	S. Kennel				10		8			23	104	150				
						Mise en image et mise en exposition de la science					6		14			23						
	UE 2.2	6	UE 22 - Sciences et médias	F. Defilippi	Inspé	Ecriture journalistique et vulgarisation scientifique / écriture de blog	Celine Gofette		M1 Sciences et société		20					25	102,3	150				
						Introduction aux CMS et médias sociaux	E. Eberlé				8		12			24						
	UE 1.3	6	UE 2.3 - Outils numériques	P. Chavot	Inspé	Initiation à la programmation web et logiciel libre	E. Christoffel	M1 SEF-Synva		12		8				26	98	150				
						Initiation à la 3D en contexte d'apprentissage	R. Ngu Leubou	M1 SEF-Synva		12		8				26						
	UE 2.4	6	UE 24 - Méthodologie (enquête et évaluation)	P. Chavot	Inspé	Quels publics pour la science ? / Accompagner des projets de science participative	J. Arnaud				8		12			24	102	126				
						Enquête, évaluation et médiation (musées et recherches participatives)	M. Platon				8		12			24						
UE 2.5	3	UE 25 - Compléments disciplinaires				Enseignement d'ouvertures ou séminaires de recherche				20					30	45	75					
UE 2.6	3	UE 26 - Projet professionnel	F. Defilippi	Inspé	Projet professionnel / stage court	F. Defilippi				6					75	9						
Total S2	30									90	20	74	0	75	234	451,3	726					
	Total M1	60													164	50	186	15	75	494,5	939,8	1476

Soutenabilité	Mutualisations M1 MCS	CM	CI	TD	Total HTD	%
	Mutualisations avec M1&M2 SEF parcours SYNVA	32	10	22	82,5	17%
	Mutualisations avec M1 et M2 Sciences et Société (Fac Sci Hist - Unistra)	20	40		80	16%
	Mutualisations avec M2 Communication intentionale (IRIUS - Unistra)	14			21	4%

Semestre 3	UE	ECTS	Intitulé de l'UE	Responsable de l'UE	Composante d'affectation	Matière	Responsable de la matière	Matière Mutualisée		CM	CI	TD	Travail personnel	STAGE	Total hors TE HeTD	TE	Total
								avec un autre parcours de master de l'Inspé	avec un autre parcours de master de l'Unistra								
UE 3.1	6	UE 31 - Enjeux et pratiques de la communication scientifique	F. Defilippi	Inspé	Co-construction des savoirs : sciences ouvertes et sciences participatives	P. Chavot / F. Defilippi / M. Platon			M2 Sciences et société		20				61	100	150
					Ecriture journalistique et vulgarisation scientifique (2)	M. Béasse				12		18					
UE 3.2	6	UE 32 - Dispositifs de mise en culture de la science	Philippe Chavot	Inspé	Mise en scène de la science / controverses	N. Toussaint				6		16			50	106	150
					Mettre la science en jeu	E. Eberlé				6		16					
UE 3.3	6	UE 33 - Dispositifs de communication scientifique	C. Paris	Inspé	Productions graphiques	C. Paris						20			45	105	150
					Vidéos et podcast	S. Nemska				6		16	18				
UE34	6	UE 34 - Gestion de projets de communication	S. Kennel	Inspé	Communication institutionnelle et communication scientifique	N. Plasse				12		10			52	108	150
					Communication numérique et community management	E. Eberlé				8		12					
UE 3.5	3	UE 36 - Compétences professionnelles et pratique de la recherche	F. Defilippi	Inspé	Méthodologie de la recherche	F. Defilippi				10		10			25	55	75
UE 3.6	3	U 36 - Langue	P. Chavot	Inspé	Anglais ou allemand	F. McKenna						20	15		20	55	75
Total S3	30									60	20	138	33	0	253	529	750
Semestre 4	UE	ECTS	Intitulé de l'UE	Responsable de l'UE	Composante d'affectation	Matière	Responsable de la matière	Matière Mutualisée		CM	CI	TD	Travail personnel	STAGE	Total hors TE HeTD	TE	Total
								avec un autre parcours de master de l'Inspé	avec un autre parcours de master de l'Unistra								
UE 4.1	6	UE 41 - Compétences professionnelles	P. Chavot	Inspé	Projet collectif							20			35	118	150
					Serious-games en formation tout au long de la vie : principes et outils de conception		M2 SEF- Synva				12						
UE 4.2	24	UE 42 - Expérience professionnelle et mémoire recherche	F. Defilippi	Inspé	Mémoire de recherche												600
					Stage												
Total S4	30									0	12	20	0	150	35	118	750
Total M2	60									60	32	158	33	150	288	647	1500

Soutenabilité	Mutualisations M2 MCS			CM	CI	TD	Total					
	Mutualisations avec M1&M2 SEF/Synva						12	15	5%			
	Mutualisations avec M1 et M2 Sciences et Société (Fac Sci Hist - Unistra)						20	25	9%			
							Total HTD	40	14%			

MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

M1 et M2 EIPS et EMES

UE	ECTS	Intitulé UE	Responsable UE	Intitulé matière	Responsable matière	HCM	HCI	HTD	Stage	EMES	EIPS	CFTN	IFC	SYNVA	ATEST	CS
SEMESTRE 1 EMES																
UE 1.1	12	Sciences humaines et sociales pour l'éducation		Philosophie pour l'éducation	C. Le Van	18										
				Histoire pour l'éducation (comprendre héritage école, educ pop, educ spé)	N. Schreck	18										
				Psychologie pour l'éducation	C. Clément	18										
				Sociologie de l'intervention sociale	B. Michon	18										
				Epistémologie des fonctions éducatives	J.L. Denny	12		12								
						84	0	12	0							
UE 1.2 EMES	9	Découverte des contextes professionnels de l'encadrement socio-éducatif et de la médiation	Bruno Michon	Conférences métiers	Bruno Michon	6		18								
				Contextes professionnels (protection judiciaire de la jeunesse, éducation populaire, institutions territoriales, insertion, médiations, ingénierie en travail social)	Bruno Michon		36									
				Enquête professionnelle	Bruno Michon			12								
						6	36	30	0							
UE 1.2 EIPS	9	Découverte des concepts et des contextes professionnels de l'inclusion et de la participation sociale	Carolane MASCLE	Inclusion, accessibilité, participation sociale et responsabilité sociétale	Carolane MASCLE	10	18									
				Modèles conceptuels du handicap, de la difficulté et du parcours de vie	Carolane MASCLE		8	8								
				Découverte des contextes professionnels et des métiers	Carolane MASCLE		6	16								
				Conférences métiers	Carolane MASCLE	6		18								
						16	32	42	0							
UE 1.3	6	Méthodologie	Resp. Parcours	Outils de bureautique (usages avancés)				18								
				Note de synthèse	E. Kaess				18							
				Introduction à la recherche en SEF		16										
						16	0	36	0							
UE 1.4	3	LVE	Michèle ADAMY	LVE (1;1) : Option : anglais					20							
				LVE (1;1) : Option : allemand					0	0	20	0				
							106	36	98	0						
							116	32	110	0						
SEMESTRE 2 EMES																
UE 2.1	9	Epistémologie des fonctions éducatives & sciences humaines et sociales pour l'éducation		Théorie de l'apprentissage	Nadège Doignon-Camus	18										
				Théorie de l'activité	Eric Flavier	18										
				Epistémologie des fonctions éducatives	Eric Flavier	12		12								
				Enjeux et connaissance du SEF et comparaison internationale (comprendre le contexte Fr à l'international)		18										
						66	0	12	0							
UE 2.2 EMES	9	Entrée dans les contextes professionnels de l'encadrement socio-éducatif et de la médiation	Bruno Michon	Diagnostic de territoire	Bruno Michon	6		24								
				Contextes professionnels (protection judiciaire de la jeunesse, éducation populaire, institutions territoriales, insertion, médiations, ingénierie en travail social)	Bruno Michon		36									
				Stage et accompagnement à l'insertion professionnelle	Bruno Michon			12	200							
						6	36	36	200							
UE 2.2 EIPS	9	Analyse des obstacles et des leviers pour l'inclusion et la participation sociale	Carolane MASCLE	Ecole inclusive	Carolane MASCLE		15									
				Approche et analyse des facteurs individuels et personnels	Carolane MASCLE	10	16	20								
				Observation et analyse des besoins	Carolane MASCLE		14									
				Entrée dans le métier et accompagnement du stage	Carolane MASCLE			16	200							
						10	45	36	200							
UE 2.3	9	Initiation à la recherche - Projet tutoré	Eric FLAVIER	Outils de veille documentaire	BNU			12								
				Séminaire recherche	Eric Flavier			12								
				Méthodes et outils de la recherche qualitative	Eric Flavier				12							
				Méthodes et outils de la recherche quantitative	Eric Flavier				12							
UE 2.4	3	LVE	Michèle ADAMY	LVE (1;1) : Option : anglais					20							
				LVE (1;1) : Option : allemand					0	0	20	0				
							72	36	116	200						
							76	45	116	200						
SEMESTRE 3 EMES																
UE 3.1	6	Epistémologie des fonctions éducatives		Développement durable et Responsabilité sociétale	Gregory Bajoto				12							
				Epistémologie des fonctions éducatives	Bruno Michon	6		6								
						6	0	18	0							
UE 3.2 EMES	8	Consolidation des savoirs et enjeux dans l'encadrement socio-éducatif et la médiation sociale	Bruno Michon	Sociologie de l'intervention socio-éducative	Bruno Michon	18										
				Accompagnement du changement dans les organisations	Bruno Michon				18							
				Politiques publiques et pratiques de formation en milieu socio éducatif	Bruno Michon					18						
						18	0	36	0							
UE 3.2 EIPS	8	Changements et innovations vers la société inclusive	Carolane MASCLE	Accompagner l'autodétermination dans les organisations	Carolane MASCLE	6	12	20								
				Principes et enjeux du numérique en français et langue étrangère	Carolane MASCLE		10	18								
				Principes et enjeux des neurosciences en français et langue étrangère	Carolane MASCLE		6	18								
				Présence corporelle, rapport au corps et langage	Carolane MASCLE		10	10								
				Accompagnement du changement dans les organisations	Carolane MASCLE				18							
UE 3.3 EMES	8	Consolidation des compétences et de la posture professionnelle et dans l'encadrement socio-éducatif et la médiation sociale	Bruno Michon	Projet collectif	Bruno Michon	6		26								

MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MASTER ATEST

M1 S1					CM	CI	TD	Stage	HeTD	Mutualisation	Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS							
LIK7440R	FPD3GU1	1.1	UE 11 - Initiation à la recherche	10	0	27	0	0	33,75		
LIK79U3T	FPD3GM11		Les fondamentaux de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation			27			33,75		Éric FLAVIER
LIK7535B	FPD3GU2	1.2	UE 12 - Penser la formation au et par le travail	12	0	54	0	0	67,5		
LIK7AXZ5	FPD3GM21		Les fondamentaux de l'accompagnement en formation des adultes			27			33,75		Jean-Luc DENNY
LIK7B9GS	FPD3GM22		Les fondamentaux de l'analyse du travail			27			33,75		Jean-Luc DENNY
LIK7H51T	FPD3GU3	1.3	UE 13 - Actualisation de principes pédagogiques et ingénierie	8	0	25	0	0	31,25		
LIK7BIDZ	FPD3GM31		MOOC Libre			25			31,25		
	FPD3GS		M1 S1 - ATTEST	30	0	106	0	0	132,5		

M1 S2					CM	CI	TD	Stage	HeTD	Mutualisation	Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS							
LIK75S4W	FPD3HU1	2.1	UE 21 - Projet personnel de recherche	10	0	78	0	0	97,5		
LIK7E7GY	FPD3HM11		Séminaires méthodologique			24			30		Éric FLAVIER
LIK7EH9N	FPD3HM12		Accompagnement individualisé			30			37,5		Éric FLAVIER
LIK7ENM7	FPD3HM13		LVE			24			30		
LIK7682P	FPD3HU2	2.2	UE 22 - Concevoir la formation à et par le travail	12	0	54	0	0	67,5		
LIK7F600	FPD3HM21		Ingénierie de la formation pour adultes : concevoir, mettre en oeuvre et évaluer			27			33,75		Mike NOEPPEL
LIK7FGRC	FPD3HM22		Analyse du travail : méthodes et observations			27			33,75		Jean-Luc DENNY
LIK76JBQ	FPD3HU3	2.3	UE 23 - Tutorat en situation de travail	8	0	36	0	0	45		
LIK7FUX4	FPD3HM31		Observer, analyser, évaluer			36			45		Philippe ZIMMERMANN
	FPD3HS		M1 S2 - ATTEST	30	0	168	0	0	210		

	FPD351 450		M1 ATTEST	60	0	274	0	0	342,5	274	
--	------------	--	-----------	----	---	-----	---	---	-------	-----	--

	FPD05 450		MAITRISE ATTEST	60	0	274	0	0	342,5	274	
--	-----------	--	-----------------	----	---	-----	---	---	-------	-----	--

M2 S3					CM	CI	TD	Stage	HeTD	Mutualisation	Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS							
LIK773CA	FPD3KU1	3.1	UE 31 - Travail personnel de recherche 1	12	0	78	0	0	97,5		
LIK7JGA5	FPD3KM11		Séminaires méthodologiques			24			30		Éric FLAVIER
LIK7JT8X	FPD3KM12		Accompagnement individualisé			30			37,5		Éric FLAVIER
LIK7KODP	FPD3KM13		LVE			24			30		
LIK77K6E	FPD3KU2	3.2	UE 32 - Ingénierie de la formation à distance (IFD)	9	0	24	0	0	30		
LIK7L03B	FPD3KM21		Concevoir, implémenter et évaluer			24			30		Claude-Alexandre MAGOT
LIK77ZZK	FPD3KU3	3.3	UE33 - Vidéoformation : apprentissage et développement professionnel	9	0	24	0	0	30		
LIK7LC1X	FPD3KM31		Observer, analyser, accompagner			24			30		Jean-Luc DENNY
	FPD3KS		M2 S3 - ATTEST	30	0	126	0	0	157,5		

M2 S4					CM	CI	TD	Stage	HeTD	Mutualisation	Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS							
LIK78FCW	FPD3LU1	4.1	UE41 - Travail personnel de recherche 2	24	0	69	0	0	86,25		
LIK7N808	FPD3LM11		Séminaires de recherche			24			30		Éric FLAVIER
LIK7NFT0	FPD3LM12		Accompagnement individualisé			45			56,25		Éric FLAVIER
LIK78P00	FPD3LU2	4.2	UE 42 - Entreprendre et innover	6	0	54	0	0	67,5		
LIK7OZ07	FPD3LM21		Entrepreneuriat			27			33,75		Jean-Luc DENNY
LIK7PCYZ	FPD3LM22		Intelligence artificielle et formation andragogique			27			33,75		Jean-Luc DENNY
	FPD3LS		M2 S4 - ATTEST	30	0	123	0	0	153,75		

	FPD352 451		M2 ATTEST	60	0	249	0	0	311,25	249	
--	------------	--	-----------	----	---	-----	---	---	--------	-----	--

	FPD05 451		MASTER ATTEST	120	0	523	0	0	653,75	523	
--	-----------	--	---------------	-----	---	-----	---	---	--------	-----	--

	UE	ECTS	Intitulé de l'UE	Responsable de l'UE	Composante d'affectation	Matière	Mutualisations avec les autres parcours de la nouvelle mention SEF							CM	CI	TD	Total HeTD	Total hors TE HeTD	TE		
							ATEST	CFTN	IFC	SYNVA	MCS	EIPS	EMES								
SEMESTRE 1	UE 1.1	9	UE 11 - Fondements théoriques des pratiques de formation		Inspé	Approches théoriques des applications techno-pédagogiques								16			24	99	126		
					Inspé	Psychologie pour l'éducation								18			27				
					Inspé	Approches théoriques en socio-pédagogie	-							16			24				
					Inspé	Théories du changement et de la transformation								16			24				
UE 1.2	9	UE 12 - Ingénierie pédagogique et innovation			Inspé	Ingénierie pédagogique								12		12	30	84	141		
					Inspé	Ingénierie de la formation à distance								6		18	27				
					MOOC	Pratiques pédagogiques innovantes								6		18	27				
UE 1.3	3	UE 13 - Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation			Inspé	Introduction à la recherche en sciences de l'éducation et de la formation								16			24	64	11		
					Inspé	Méthodes et techniques qualitatives										20	20				
					Inspé	Méthodes et techniques quantitatives										20	20				
UE 1.4	6	UE 14 - Développement durable et responsabilité sociétale dans les dispositifs de formation			Inspé	Inclusion, accessibilité, participation sociale et responsabilité sociétale								10	18		37,5	93,5	56,5		
					Inspé	Modèles conceptuels du handicap, de la difficulté et du parcours de vie										8	8	18			
					Inspé	Management de la transformation et du développement durable en formation										8	8	20			
						Transition écologique, engagement citoyen et sciences sociales										8	6	18			
UE 1.5	3	UE 15 - Langues (un choix)			Inspé	Anglais											20	20	20	55	
					Inspé	Allemand											20	20			
Total S1	30															132	26	130	360,5	360,5	389,5

	UE	ECTS	Intitulé de l'UE		Composante d'affectation	Matière	Mutualisation							CM	CI	TD	Total	Total hors TE	TE		
							ATEST	CFTN	IFC	SYNVA	MCS	EIPS	EMES								
SEMESTRE 2	UE 2.1	9	UE 21 - Actualité de la formation (deux matières obligatoires selon le parcours, puis deux matières au choix)		Inspé	CFTN 1 - Technologies numériques pour l'apprentissage								10		8	23	138	87		
					Inspé	CFTN 2 - Immersion dans des environnements de formation à distance								10		8	23				
					Inspé	IFC 1 - Politiques de la formation et prospective emploi								10		8	23				
					Inspé	IFC 2 - Sociologie de l'emploi et référentialisation								10		8	23				
					Inspé	SYNVA 1 - Initiation à la programmation web et logiciel libre								10		8	23				
					Inspé	SYNVA 2 - Initiation à la 3D en contexte d'apprentissage								10		8	23				
UE 2.2	9	UE 22 - Intervention en milieu professionnel			MOOC	Gestion de projet											24	24	72	153	
					Inspé	Réponse à un appel à projet										8	12	24			
					Inspé	Développement de la personne et des organisations										8	12	24			
UE 2.3	3	UE 23 - Ateliers méthodologiques			Inspé	Séminaire de préparation aux mémoires											48	48	60	15	
					BNU	Outils de veille documentaire	BNU	BNU	BNU	BNU	BNU	BNU	BNU			12	12				
UE 2.4	3	UE 24 - Préparation professionnelle/aux métiers de l'ingénierie éducative			Inspé	Conférences métiers											12	12	30	45	
					Inspé	Accompagnement à l'insertion professionnelle											18	18			
UE 2.5	3	UE 25 - Analyse des processus d'apprentissage et de professionnalisation			Inspé	Théorie de l'apprentissage										18		27	54	21	
					Inspé	Théories de de l'activité										18		27			
UE 2.6	3	UE 26 - Langue (un choix)			Inspé	Anglais											20	20	20	55	
					Inspé	Allemand											20	20			
Total S2	30															112	0	206	374	374	376
	Total M1	60														244	26	336	734,5	734,5	765,5

MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**M2 CFTN**

M2 S1					CM	CI	TD	Stage	HeTD	Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS						
LIK1QTQY	FPD4KU1	3.1	UE 31 - Enjeux et défis de l'éducation et de la formation	6	0	0	81	0	81	
LIK1TUSV	FPD4KM11		Current issues and debates in education				18		18	Andrea YOUNG
LIK1U45V	FPD4KM12		Information et médias : enjeux sociétaux, technologiques et éducatifs				21		21	Pierre-Yves CONNAN
LIK1UBU9	FPD4KM13		Entreprendre en éducation				24		24	Najoua MOHIB (+ entrepreneurs)
LIK1UK20	FPD4KM14		Learning Expedition				18		18	Andrea YOUNG / V. URREGO
LIK1RLY2	FPD4KU2	3.2	UE 32 - Accompagnement de la transformation des personnes	6	12	0	52	0	70	
LIK1WNZ8	FPD4KM21		Connaissance de soi et gestion des émotions				18		18	Céline CAMPO
LIK1XOTO	FPD4KM22		Préparation au stage				8		8	Anne WAGNER
LIK1XHVO	FPD4KM24		Leadership		12		8		26	Najoua MOHIB, Renata JONINA
LIK1Y29S	FPD4KM25		Pré-doctorat/PhD (option)				18		18	Viviana URREGO
LIK1RYAU	FPD4KU3	3.3	UE 33 - Méthodes de recherches en éducation	6	12	0	36	0	54	
LIK2084H	FPD4KM31		Méthodologies et conduite de la recherche				36		36	Najoua MOHIB
LIK20INN	FPD4KM32		Overview on research in education		12				18	Najoua MOHIB + chercheurs invités
LIK1S6OX	FPD4KU4	3.4	UE 34 - eLearning	6	0	0	66	0	66	
LIK223IX	FPD4KM41		Conception de modules de formation				24		24	Cédric LINKS
LIK22GX8	FPD4KM42		Design et scénarisation pédagogique				24		24	Antoine GRALL

LIK22WON	FPD4KM43		Communication visuelle et design graphique				18		18	Dini SIANTURI
LIK1SKD9	FPD4KU5	3.5	UE 35 - Analyse des environnements d'apprentissage	6	36	0	6	0	60	
LIK24UWQ	FPD4KM51		Actualité des environnements numériques d'apprentissage		12				18	Arnaud ZELLER
LIK25JYZ	FPD4KM52		Expertise de la conception pédagogique		12		6		24	Najoua MOHIB
LIK25TJ6	FPD4KM53		Évaluation des acquis de l'apprentissage		12				18	Simon ZINGARETTI
	FPD4KS		M2 S3 - CFTN	30	60	0	241	0	331	

M2 S2					CM	CI	TD	Stage	HeTD	Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS						
LIK27NHH	FPD4LU1	4.1	UE 41- Projets collectifs	9	0	0	42	0	42	
LIK29HY6	FPD4LM11		Ateliers PIC (Projets Innovation Conception)				24		24	Eric CHRISTOFFEL
LIK29T8G	FPD4LM12		Communication orale et expression corporelle				18		18	Marko MAYERL
LIK284MW	FPD4LU2	4.2	UE 42 - Projet individuel	21	0	0	54	600	54	
LIK2BBSQ	FPD4LM21		Séminaire de présentation des mémoires				24		24	Najoua MOHIB et directeurs de mémoire
LIK2BRTP	FPD4LM22		Accompagnement du stage				30	600	30	Anne WAGNER
	FPD4LS		M2 S4 - CFTN	30	0	0	96	600	96	

	FPD452 453			M2 CFTN	60	60	0	337	200	427
--	------------	--	--	---------	----	----	---	-----	-----	-----

MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

M2 IFC

	UE	ECTS	Intitulé de l'UE	Responsable de l'UE	Matière	Responsable de la matière	Matière Mutualisée avec un autre parcours Inspé	CM	CI	TD	STAGE	Total hors TE	TE	Total		
Semestre 3	UE 3.1	9	UE 31 - Problématiques de l'ingénierie des compétences	S. Guillot	Les relations formation-emploi et emploi-formation	S. Guillot		21					63	162	225	
					La référentialisation et l'approche par compétences	S. Guillot		21								
					Psychologie du travail et risques psycho-sociaux	J.-Y. Causer		21								
	UE 3.2	9	UE 32 - Problématiques de l'ingénierie de formation		La didactique professionnelle	S. Guillot		21					63	162	225	
					L'ingénierie pédagogique	N. Mohib		21								
					Les besoins de compétences et les besoins en formation	S. Guillot		21								
	UE 3.3	12	UE 33 - Recherche scientifique		Accompagnement à la recherche	J.-Y. Causer		14		63			112	188	300	
					Séminaires de recherche	S. Guillot		21		14						
	Total S3	30						161	0	77	0	238	512	750		
Semestre 4	UE 4.1	3	UE 41 - Professionnalisation (pour les non alternants et les stagiaires en formation continue sans emploi)	S. Guillot	Stage	S. Guillot				150			0	75	75	
	UE 4.2	9	UE 42 - Savoirs professionnels		Conception en formation	S. Kennel				21			56	169	225	
					Transformation des contextes d'activité	S. Guillot				14						
					Droit de la formation	S. Guillot				21						
	UE 4.3	18	UE 43 - Mémoire de recherche		Approche bibliographique	S. Guillot				21			108	342	300	
					Communiquer en anglais	K. Balthasar				21						
					Ateliers collectifs de recherche	J.-Y. Causer				66						
	Total S4	30						0	0	164	150	164	586	750		
	Total M2	60						161	0	241	150	402	1098	1500		

MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

M2 SYNVA

M2 S3					CM	CI	TD	Stage	Mutualisation	Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS						
LIK3VTOJ	FPD6KU1	3.1	UE 31 - Activité, Cognition, Numérique	6	0	40	0	0		
LIK4J6C	FPD6KM11		Apprentissage et Cognition			10				Claude-Alexandre MAGOT
LIK43HVP	FPD6KM12		Le Numérique en Education et Formation : évolution des concepts, méthodes, outils			11				Marc TRESTINI
LIK43TZN	FPD6KM13		Ergonomie cognitive des interfaces graphiques			10				Antonio CAPOBIANCO
LIK446XD	FPD6KM14		Théorie de l'activité : concepts, méthodes et outils			9				Claude-Alexandre MAGOT
LIK3WR2E	FPD6KU2	3.2	UE 32 - Technologies Numériques et Ingénierie	3	0	21	0	0		
LIK44R9F	FPD6KM21		Ingénierie de la formation: principes, enjeux et impact à l'ère du numérique			9				Marc TRESTINI
LIK45EJZ	FPD6KM22		Didactique des sciences à l'ère du numérique : adaptation, changement, évolution			12				Claude-Alexandre MAGOT
LIK3XSBY	FPD6KU3	3.3	UE33 - Epistémologie des systèmes complexes	3	0	20	0	0		
LIK46360	FPD6KM31		Epistémologie des systèmes complexes : regard des sciences de la nature ("sciences dures")			10				Pierre COLLET
LIK46NLS	FPD6KM32		Epistémologie des systèmes complexes : regard des sciences humaines et sociales			10				Marc TRESTINI
LIK3XISI	FPD6KU4	3.4	UE34 - Gestion de projet et inventivité	3	0	25	0	0		
LIK47218	FPD6KM41		Conception, cahier des charges et gestion de projet			14				François SCHMITT
LIK47JWZ	FPD6KM42		Gestion de la Complexité dans la Créativité, Inventivité			11				Sébastien DUBOIS
LIK3Y3GS	FPD6KU5	3.5	UE 35 - Conception des applications numériques immersives	6	0	35	0	0		
LIK48047	FPD6KM51		Méthode de conception et test des prototypes numériques			10				Benoît CRESPIN
LIK48C3K	FPD6KM52		Sémioïtique des contenus numériques immersifs			10			M1 MCS	Claude-Alexandre MAGOT
LIK48QBY	FPD6KM53		Conception et développement des applications interactives en mondes virtuels			15				Richard NGU LEUBOU
LIK3YHNX	FPD6KU6	3.6	UE 36 - Développement Informatique et Sécurité	6	0	42	0	0		
LIK495XU	FPD6KM61		Design graphique 2D, 3D (logiciels spécifiques)			15				Yohan SOLON
LIK49M2G	FPD6KM62		Développement web et applications hybrides mobiles			17				Éric CHRISTOFFEL (10 CI) Richard NGU LEUBOU (7 CI)
LIK49YQE	FPD6KM63		Sécurité des informations, Réseaux , BigData			10				Tristan MADANI
LIK3YU8M	FPD6KU7	3.7	UE 37 - Méthodologie de la recherche	3	0	24	0	0		
LIK4AJLK	FPD6KM71		Approches de recherche qualitative : principes, méthodes et techniques d'analyse			12				Claude-Alexandre MAGOT
LIK4B2Y4	FPD6KM72		Approches de recherche quantitative : principes, méthodes et techniques d'analyse			12				Marc TRESTINI
	FPD6KS		M2 S3 - SYNVA	30	0	207	0	0		

M2 S4					CM	CI	TD	Stage		Enseignant(s)
Code AMETYS	Code APOGEE	N° UE	Intitulé UE	ECTS						
LIK3ZKA7	FPD6LU1	4.1	UE41 - Intégration des TICE dans les pratiques d'enseignement-apprentissage	3	0	24	0	0		
LIK4BXAG	FPD6LM11		Conception d'une démarche d'intégration			12				Marc TRESTINI
LIK4D9LL	FPD6LM12		« Serious-games » en formation tout au long de la vie : principes et outils de conception			12			M2 MCS	Laurence SCHMOLL
LIK3ZVBQ	FPD6LU2	4.2	UE 42 - Réalité virtuelle	3	0	24	0	0		
LIK4DX8S	FPD6LM21		Réalité virtuelle : principes, outils et méthodes de conception			12				Richard NGU LEUBOU
LIK4ENSD	FPD6LM22		Environnements virtuels 3d pour apprentissages formels et informels : principes et outils de conception			12				Richard NGU LEUBOU
LIK4042M	FPD6LU3	4.3	UE 43 - Cognition artificielle	6	0	40	0	0		
LIK4FQPQ	FPD6LM31		Learning Analytics et développement de systèmes à base de connaissances			12				Cécilia ZANNI-MERK
LIK4GH2O	FPD6LM32		L'Active Learning / Apprentissage statistique : principes et outils conceptuels			12				Cécilia ZANNI-MERK
LIK4LCI7	FPD6LM33		Développement de Systèmes Complexes			16				Alexandra FRONVILLE
LIK40CGY	FPD6LU4	4.4	UE 44 - Communication	3	0	20	0	0		
LIK4GOAL	FPD6LM41		Communication			10				François SCHMITT
LIK4GVNM	FPD6LM42		Droit du Numérique			10				Adrien BOUVEL
LIK40KOD	FPD6LU5	4.5	UE 45 - Langues	3	0	0	20	0		
LIK4H2RQ	FPD6LM51		Anglais				20			Marie KUENTZLER (5 TD) Thaddée NTIHINYUZWA (15 TD)
LIK40W64	FPD6LU6	4.6	UE 46 - Projets tutorés	6	0	0	85	0		
LIK4H9G9	FPD6LM61		Projets tutorés				85			Miloud BENAYED
LIK41BE6	FPD6LU7	4.7	UE 47 - Stage et Mémoire de recherche-développement	6	0	0	0	150		
LIK4HFLO	FPD6LM71		Stage					150		Tuteur et directeur
	FPD6LS		M2 S4 - SYNVA	30	0	108	105	150		

	FPD52 457		M2 SYNVA	60	0	315	105	150		
--	-----------	--	----------	----	---	-----	-----	-----	--	--